



Ensemble pour relever les défis de l'agriculture irriguée

AFEID

361 rue Jean-François Breton - BP 5095

34196 MONTPELLIER CEDEX 5

# Marché de prestations intellectuelles

## Termes de Référence (TdR)

### Procédure adaptée

en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique

### Objet

---

Conduite du chantier « Gestion du foncier irrigué – Règles et Outils adaptés aux grands aménagements collectifs publics en zones SAGI »

Validés par ANO (Avis de Non-Objection) de l'AFD le 12/2/2020

# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Abréviations, sigles et acronymes</b>  | <b>3</b>  |
| <b>I. INFORMATION GENERALE SUR LE CONTEXTE DE LA PRESTATION ET TRAVAUX ANTERIEURS PERTINENTS</b>  | <b>4</b>  |
| <b>1. Présentation générale du COSTEA et de sa composante dédiée à l'Afrique</b>  | <b>4</b>  |
| <b>2. Présentation de l'Action Structurante du COSTEA sur l' « Irrigation en zone SAGI »</b>  | <b>5</b>  |
| <b>2.1. Travaux préalables et historique de la construction du réseau des SAGI ouest africaines</b>   | <b>5</b>  |
| <b>2.2. Enjeu et défis à relever par les SAGI</b>   | <b>5</b>  |
| <b>2.3. Formulation de l'Action Structurante SAGI</b>   | <b>6</b>  |
| 2.3.1. Objectif Général   | 6         |
| 2.3.2. Cibles   | 6         |
| 2.3.3. Gouvernance et Maîtrise d'ouvrage  | 6         |
| 2.3.4. Organisation de l'Action Structurante  | 7         |
| <b>3. Présentation du Chantier thématique « Gestion du foncier irrigué - Règles et Outils adaptés aux grands aménagements collectifs publics zone SAGI », objet de la présente prestation</b> | <b>7</b>  |
| 3.1. Contexte et enjeux   | 7         |
| 3.2. Problématisation du thème du chantier  | 8         |
| 3.3. Valeur ajoutée attendue  | 9         |
| 3.4. Objectifs du chantier  | 9         |
| 3.5. Résultats attendus   | 9         |
| <b>II. DEFINITION DE LA PRESTATION</b>  | <b>11</b> |
| <b>1. Objectif de la Prestation</b>   | <b>11</b> |
| <b>2. Etendue de la Prestation et services à fournir</b>  | <b>11</b> |
| 2.1. Périmètre de la prestation   | 11        |
| 2.2. Principales Tâches du Prestataire  | 11        |
| 2.2.1. Etape 1 : Collecte et partage de documentation   | 12        |
| 2.2.2. Etape 2 : Inventaire et analyse-diagnostic des Outils et Règles et de leur mise en œuvre dans le périmètre d'intervention du chantier  | 12        |
| 2.2.3. Etape 3 : Analyse comparée et recommandations  | 13        |
| <b>3. Production attendue du Prestataire (livrables)</b>  | <b>13</b> |
| <b>4. Calendrier et délais</b>  | <b>14</b> |
| <b>5. Informations et rapports disponibles</b>  | <b>14</b> |
| <b>6. Services à fournir par le Client</b>  | <b>15</b> |
| <b>7. Indication des postes clés et profils attendus</b>  | <b>15</b> |
| <b>III. ANNEXES</b>   | <b>17</b> |
| Annexe 1 : CV de l'Expert-Contributeur de BAGREPOLE, au Burkina Faso (Co-pilote) - Etienne KABORE   | 17        |
| Annexe 2 : CV de l'Expert-Contributeur de l'ODRS, au Mali : Hamet KEITA   | 20        |
| Annexe 3 : CV de l'Expert-Contributeur de l'ON, au Mali - Sadio DEMBELE   | 29        |
| Annexe 4 : CV de l'Expert-Contributeur de l'ONAHA, au Niger - Abdoulaye AMADOU  | 31        |
| Annexe 5 : CV de l'Expert-Contributeur de la SAED, au Sénégal : Mouhammadou DIA   | 33        |
| Annexe 6 : CV de l'Expert-Contributeur de la SODAGRI, au Sénégal : Samba Moussa BA  | 36        |

## Abréviations, sigles et acronymes

AFD : Agence Française de Développement  
 AFEID : Association Française pour l'Eau, l'Irrigation et le Drainage  
 ANADER : Agence Nationale d'appui au Développement Rural (Tchad)  
 AS : Action Structurante  
 BAGREPOLE : Société d'économie mixte maître d'ouvrage de la composante 2 du Projet Pôle de Croissance de Bagré (PPCB) (Burkina Faso)  
 AMVS : (Burkina Faso)  
 CILSS : Comité Inter-états pour la Lutte contre la Sécheresse au Sahel  
 COPIL : Comité de pilotage  
 COSTEA : Comité Scientifique et Technique pour l'Eau Agricole  
 IER : Institut d'Economie Rurale (Mali)  
 INERA : Institut de l'Environnement et recherches Agricoles (Burkina Faso)  
 INRAN : Institut National de la recherche agronomique du Niger  
 ISRA : Institut Sénégalais de recherches Agricoles  
 ODRS : Office de Développement Rural de Sélingué (Mali)  
 ON : Office du Niger (Mali)  
 ONAHA : Office national des Aménagements Hydro-Agricoles (Niger)  
 ONG : Organisation Non Gouvernementale  
 OPIB : Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (Mali)  
 ORS : Office Riz Ségou (Mali)  
 PARIIS : Programme d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel  
 SAED : Société d'Aménagement et d'Equipement du Delta  
 SAGI : Société d'Aménagement et de Gestion d'Irrigation (Afrique de l'ouest)  
 SAR : Société d'Aménagement Régional (France)  
 SODAGRI : Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal (Sénégal)  
 SONADER : Société Nationale de Développement Rural (Mauritanie)  
 UGB : Université Gaston Berger (Sénégal)

# I. INFORMATION GENERALE SUR LE CONTEXTE DE LA PRESTATION ET TRAVAUX ANTERIEURS PERTINENTS

## 1. Présentation générale du COSTEA et de sa composante dédiée à l'Afrique

Depuis juin 2013, l'Association Française pour l'Eau, l'Irrigation et le Drainage (AFEID) collabore avec l'Agence Française de Développement (AFD) et un large ensemble de partenaires à l'international, dans le cadre du Comité Scientifique et Technique sur l'Eau Agricole (COSTEA), dont l'objectif global est de promouvoir le partage de connaissances et d'expériences entre acteurs de l'irrigation, français et des pays du Sud, afin d'appuyer les opérations et les politiques en matière d'eau agricole.

Les objectifs spécifiques du COSTEA sont les suivants :

- Produire des synthèses conceptuelles et méthodologiques, sur les aspects techniques, économiques, environnementaux et institutionnels de l'eau agricole ;
- Soutenir la production de références nouvelles sur des innovations ;
- Appuyer les acteurs des pays du Sud dans l'évolution et l'élaboration de leurs politiques, programmes et projets ;
- Structurer un réseau interdisciplinaire et multi-acteurs de partenaires de l'irrigation sur les 3 objectifs précédents.

Le ciblage géographique du COSTEA s'étend aujourd'hui à la Méditerranée, l'Afrique de l'Ouest et l'Asie du Sud Est. D'autres régions / pays pourront être concernés par les travaux du COSTEA par la suite.

Dans le cadre de ses objectifs de production de connaissances, d'animation de réseaux et de son fonctionnement, l'AFEID en qualité de maître d'ouvrage du projet COSTEA a vocation à financer :

- De l'expertise ;
- De l'appui à la production de nouvelles connaissances, notamment par des travaux de terrain ;
- De l'appui institutionnel ;
- Des outils de formation, d'information et de communication ;
- L'édition de documents de référence ;
- L'organisation de réunions, de séminaires, d'ateliers, en France et dans les pays partenaires.

Le COSTEA est structuré en trois composantes, une composante de fonctionnement et deux composantes d'appui aux opérations et aux politiques d'irrigation dans les régions cibles du COSTEA, l'une d'elle n'était pas affectée géographiquement, l'autre étant dédiée à des travaux en Afrique de l'Ouest, en appui à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel.

L'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (2iS) a vu le jour le 31 Octobre 2013 lors de la Conférence de Haut Niveau sur l'irrigation au Sahel, qui a résulté en la « Déclaration de Dakar ». Elle traduit la volonté des six États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) de combiner leurs efforts pour accroître le rythme et la qualité des investissements dans l'agriculture irriguée, sur la base d'une approche participative et systémique de résolution des problèmes et de développement de solutions adaptées. Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) est chargé de coordonner le Programme Régional d'Appui à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS) visant à appuyer les six États dans la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par la « Déclaration de Dakar ».

Soutenue financièrement directement par la Banque mondiale et appuyée par les communautés économiques régionales (CEDEAO et UEMOA), l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel a aussi reçu des appuis de l'AFD, directement, via le financement d'une étude sur le Foncier irrigué, et indirectement, via le COSTEA et les travaux en perspectives avec les Sociétés d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation (SAGI).

## 2. Présentation de l'Action Structurante du COSTEA sur l' « Irrigation en zone SAGI »

### 2.1. Travaux préalables et historique de la construction du réseau des SAGI ouest africaines

En 2015, à travers le chantier "Rôles et place des sociétés d'aménagement dans le développement de l'irrigation en Afrique de l'Ouest, le COSTEA a réalisé une étude institutionnelle comparative de six Sociétés d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation (SAGI)<sup>1</sup>, BAGREPOLE, l'Office du Niger, l'ONAHA, la SAED, la SODAGRI, la SONADER), qui s'est déclinée en six diagnostics spécifiques et un diagnostic comparé<sup>(2)</sup> qui ont été discutés au cours de deux ateliers rassemblant les points focaux des SAGI. Cette étude a été complétée, en 2017, par les diagnostics spécifiques de quatre autres SAGI, l'AMVS, l'ODRS, l'OPIB et l'ORS et le diagnostic de l'ANADER (Tchad) est en cours en 2019.

En lien avec cette étude, quatre rencontres associant tout ou partie des SAGI ouest-africaines ont successivement été organisées par le Comité Scientifique et Technique Eau Agricole (COSTEA) en collaboration avec le PARIIS, à Bamako en juin 2015, à Montpellier en octobre 2015, à Ouagadougou en mai 2016 et à Saint-Louis-du-Sénégal en avril 2017. Elles ont permis d'identifier des enjeux et des défis communs, de faire mûrir une volonté de collaboration, puis de dégager des pistes de travail d'intérêt partagé par l'ensemble des SAGI. La rencontre de Ouagadougou en 2016 a permis d'élaborer un projet de plan d'actions comportant une dizaine de thèmes, que l'on retrouve dans le document d'évaluation du projet PARIIS approuvé par la Banque mondiale en décembre 2017<sup>(3)</sup>.

Au cours de la rencontre de Saint-Louis, les SAGI se sont constituées en un "réseau des SAGI" d'Afrique de l'Ouest ([ROA-SAGI](#)), dont l'objet est le partage entre les SAGI de la connaissance, de l'expérience, et le travail collaboratif sur tous les thèmes directement ou indirectement liés à la mission d'aménagement et de gestion des périmètres irrigués confiées à ces structures par les Etats. Le réseau des SAGI est un outil au service des SAGI pour permettre le partage d'expériences, le travail collaboratif, la promotion d'intérêts communs, et une interface commune vis-à-vis de l'ensemble de leurs partenaires.

Chaque SAGI a identifié en son sein un point moral, membre de la direction de la SAGI, et un point focal, cadre supérieur. Les points moraux ont un rôle décisionnel et forment ensemble un Comité de Pilotage du réseau des SAGI (COPIIL des SAGI). Le réseau des SAGI est animé dans sa globalité par un animateur, qui suit l'orientation donnée par le comité de pilotage du réseau des SAGI. Les SAGI ont convenu à Saint Louis que la SAED assurait pour l'heure l'animation du réseau, dans une perspective d'animation tournante.

### 2.2. Enjeu et défis à relever par les SAGI

L'enjeu global pour les SAGI identifié par le COSTEA est celui du partage équitable, de l'usage, de la gestion durables et de la valorisation optimale des ressources et des biens communs que sont d'une part le sol et l'eau, et d'autre part les infrastructures hydrauliques collectives publiques dont les SAGI sont les maîtres d'ouvrage, et ce à des fins de production agricole, de développement des territoires ruraux et d'amélioration du niveau de vie de leurs habitants.

Les défis à relever sont multiples : attribuer équitablement et à long terme le sol aux agriculteurs sur les périmètres irrigués ; gérer durablement les ressources en eau prélevées pour l'irrigation, en respectant les besoins des autres usages de l'eau, en particulier ceux du milieu naturel ; mobiliser les agriculteurs irrigants pour qu'ils contribuent à la bonne gestion des systèmes d'irrigation ; créer les conditions d'une économie qui

<sup>1</sup> Le terme SAGI a été proposé par le Programme d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS), dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Comité Inter-états pour la Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et financé par la Banque Mondiale.

<sup>2</sup> <https://www.comite-costea.fr/productions/rapports-d-etudes>

<sup>3</sup> Sahel Irrigation Initiative Support Project – Component A: Modernizing the institutional framework - Project Appraisal Document (PAD) – item 22. Téléchargeable sur le site du PARIIS <https://pariis.cilss.int/documents-pariis/>

profite aux revenus des agriculteurs et leur permette ainsi d'être des acteurs économiques à part entière en partenariat avec les filières de production agricole ; créer les conditions du maintien de l'efficacité des importants investissements publics réalisés pour l'aménagement des périmètres irrigués, par une répartition pertinente des responsabilités de gestion entre les acteurs, par le renforcement de leurs capacités et l'amélioration de leurs méthodes, et par l'adaptation des systèmes d'irrigation à ces modes de gestion ; renouveler les approches classiques de l'ingénierie des systèmes irrigués en y intégrant les innovations technologiques et les innovations sociales.

### **2.3. Formulation de l'Action Structurante SAGI**

Le COPIL du COSTEA a validé l'importance d'accompagner le réseau des SAGI d'Afrique de l'Ouest par une Action Structurante permettant 1) d'apporter des moyens aux SAGI pour l'animation de leur réseau et de 2) financer des études répondant aux défis identifiés.

Au cours de deux rencontres des SAGI, à Niamey en mars 2018 puis à Bamako en décembre 2018, le COPIL des SAGI a étudié en détail, fait des propositions et validé, les éléments de cadrage généraux, le mode de gouvernance et d'exécution de l'AS SAGI.

#### **2.3.1. Objectif Général**

L'objectif général de l'action structurante est de doter les SAGI, structures publiques maîtres d'ouvrages et gestionnaires des grands systèmes hydroagricoles, et leurs partenaires sur ces territoires, en premier lieu les agriculteurs et les collectivités, des méthodes et des outils qui leur permettront d'être des acteurs majeurs de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel et ainsi de contribuer significativement à l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Dakar d'octobre 2013.

#### **2.3.2. Cibles**

Les acteurs de l'irrigation des pays du Sud (cible générale des travaux du COSTEA) particulièrement visés par cette action structurante sont :

1. les 11 Sociétés d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation (SAGI) des 6 pays de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel : BAGREPOLE et AMVS au Burkina Faso, Office du Niger, ODRS, OPIB et ORS au Mali, SONADER en Mauritanie, ONAHA au Niger, SAED et SODAGRI au Sénégal, et ANADER (qui a succédé à la SODELAC) au Tchad ;
2. les "partenaires des SAGI", auxquels il est fait référence dans l'ensemble de ce document, à savoir :
  - les agriculteurs-irrigants des zones d'action de ces 11 SAGI et leurs organisations ;
  - les représentants des interprofessions des filières de production ;
  - les collectivités locales (communes) des zones d'action de ces 11 SAGI ;
  - les structures professionnelles et les ONG impliquées dans l'agriculture irriguée dans les zones d'action de ces 11 SAGI.

#### **2.3.3. Gouvernance et Maîtrise d'ouvrage**

La Maîtrise d'ouvrage de l'action structurante et de ses chantiers est assurée par le Secrétariat Technique Permanent (STP) du COSTEA pour le compte de l'AFEID, Maître d'ouvrage du COSTEA.

Un Comité de Supervision constitué du STP du COSTEA, et en particulier le coordinateur régional Afrique de l'Ouest, et du responsable de l'animation du réseau, est en charge de l'orientation et du suivi opérationnel de l'Action Structurante (AS).

Le COPIL des SAGI, composé de l'ensemble des Points Moraux (représentant la Direction de chacune des SAGI), est consulté à distance et en présentiel pour orienter, valider et faire le suivi-évaluation de l'AS SAGI.

### 2.3.4. Organisation de l'Action Structurante

L'action structurante SAGI comporte à ce jour quatre chantiers thématiques : « (i) Bilan et perspectives du transfert de gestion aux associations d'usagers de l'eau, (ii) Gestion du foncier irrigué : règles et outils adaptés aux grands aménagements collectifs publics, (iii) Bilan et perspectives des stratégies de développement des filières, (iv) Quelle ingénierie pour des aménagements hydroagricoles durablement performants, comment y faire participer les irrigants à qui en sera confiée une part de la gestion ? », dans des degrés de maturité variés.

Les chantiers thématiques ont en commun l'objectif de préciser un programme d'appui institutionnel et de renforcement de capacités. Une composante transversale d'animation du Réseau des SAGI ([ROA-SAGI](#)) s'ajoute aux chantiers thématiques.

Chaque chantier est mis en œuvre comme suit :

- Les SAGI ciblées mettent à disposition des experts contributeurs devant intégrer les équipes formées par les prestataires et étant redevables au même titre sur les résultats attendus de la prestation,
- Les SAGI identifient en leur sein et au niveau de leur partenaires, de même que le secrétariat technique permanent du COSTEA, des experts-membres d'un « Groupe de Travail Foncier Irrigué », qui, sur une base volontaire seront consultables tout au long de la prestation pour 1/ fournir de la documentation, 2/ enrichir les livrables, 3/ participer aux échanges lors de restitutions.

Cette organisation originale doit favoriser 1) la production de connaissances et de références par et au bénéfice des SAGI et de leurs partenaires en premier lieu, et 2) l'acquisition par les Experts-Contributeurs SAGI d'une expérience enrichissante grâce à leur implication dans les équipes de prestataires et dont ils pourront faire bénéficier leur structure et l'ensemble des SAGI par le ROA-SAGI.

Le chantier thématique qui fait l'objet des présents termes de référence s'intitule " Gestion du foncier irrigué - Règles et Outils adaptés aux grands aménagements collectifs publics".

## 3. Présentation du Chantier thématique « Gestion du foncier irrigué - Règles et Outils adaptés aux grands aménagements collectifs publics zone SAGI », objet de la présente prestation

### 3.1. Contexte et enjeux

La question foncière au sein des aménagements publics ouest africains est une problématique bien identifiée par les partenaires du Sud, la coopération française et les membres du COSTEA. Cependant, cette question recouvre une multitude de sous-problématiques ainsi qu'il ressort de l'étude financée par l'AFD sur « La problématique de l'accès au foncier et de sa sécurisation » et du « Guide d'analyse ex-ante de projets d'investissements agricoles à emprise foncière », par le Comité Technique Foncier & Développement. Le COSTEA avait de son côté encadré en 2015, deux stages sur deux zones de l'Office du Niger (M'Bewani et Niono) pour analyser les impacts des dynamiques foncières actuelles sur la gestion de l'eau ([www.comite-costea.fr](http://www.comite-costea.fr))

Cette thématique a aussi fait l'objet d'un approfondissement lors du séminaire COSTEA de Saint-Louis en avril 2017. La session consacrée au foncier irrigué lors de ce séminaire a permis d'échanger sur l'expérience de la SAED, en matière d'outils élaborés pour la participation des populations et des communes rurales à l'affectation et la gestion des terres aménagées, sur le rôle de l'Office du Niger au Mali dans la gestion des terres conformément au décret de gérance des terres et du réseau hydraulique, et sur les travaux d'analyse des systèmes paysans dans trois SAGI (BagréPôle au Burkina Faso, ODRS au Mali et SODAGRI au Sénégal) réalisés par la Global Water Initiative (GWI). Les échanges ont révélé la diversité des situations suivant les

pays (et même au sein d'un même pays, en fonction du statut juridique des SAGI) ainsi qu'un besoin important de documentation/étude et de partage autour de ces outils.

Un approfondissement de cette thématique a eu lieu lors des journées de réflexions co-organisées par le COSTEA et le CTFD sur « [Enjeux fonciers et modèles de développement sur les périmètres irrigués en Afrique de l'Ouest](#) » (Nogent les 2 et 3 mai 2017). Elles ont mobilisé des chercheurs, des personnes ressources (ONG, représentants de producteurs) et des cadres des SAGI et permis de larges échanges autour du foncier et de l'irrigation, essentiellement en Afrique de l'Ouest (mais aussi en Afrique Australe), en discutant des dispositifs de gestion du foncier irrigué et des périmètres, mais également des modèles de développement promus dans les différents contextes irrigués.

Des enjeux importants autour de ces thématiques ont pu être soulignés, notamment par rapport à la sécurisation du foncier au sein des espaces aménagés (sécurisation dans les processus d'attribution, formes de compensation, etc.), aux conditions d'optimisation de la mise en valeur (charte du domaine irrigué, cahiers des charges...) et à la sécurisation par les pratiques. Les échanges sur la base d'études et d'expériences partagées autour de différents périmètres (ONAHA, Sélingué, BagréPôle, ON, pour la SAED : PDMAS, 3PRD) ont montré une diversité des situations, résultant d'une part des politiques foncières nationales et des « pouvoirs fonciers » des SAGI et d'autre part, des modalités variables de gestion du foncier, de l'eau et de gouvernance des périmètres irrigués, adossées ou non à des outils et règles plus ou moins formalisés. Deux tables rondes organisées à la suite de ces journées, autour des expériences du Mali et du Sénégal ont permis de discuter de la pertinence des modèles de production promus, des règles accompagnant la mise en œuvre de ces modèles et des risques de compétition ou des complémentarités potentielles entre les différents modèles.

L'intérêt manifesté par le COSTEA et ses parties prenantes pour prendre en charge ces problématiques spécifiques du foncier irrigué s'est traduit, à l'issue des échanges du CST d'octobre 2017, par la proposition d'un chantier consacré dans le cadre de l'AS SAGI, aux règles et outils de gestion du foncier irrigué dans les grands aménagements publics.

### **3.2. Problématisation du thème du chantier**

L'enjeu central des politiques de développement agricole par l'irrigation est l'utilisation durable des ressources (terre et eau d'irrigation) et leur allocation optimale compte-tenu des objectifs de développement fixés et des réalités socioéconomiques sur lesquelles elles interviennent. Les systèmes irrigués augmentent fortement la valeur foncière et engendrent des transformations fortes et irréversibles des pratiques d'accès et d'usage de la terre et de l'eau. La mobilisation de la terre et de l'eau par l'irrigation est en effet censée permettre une augmentation substantielle de la productivité agricole par unité de surface, et in fine par actif.

Dans les grands et moyens périmètres aménagés par les Etats et donc financés par de l'argent public, le coût élevé des infrastructures hydrauliques et les objectifs de développement induisent des besoins de régulation, compte-tenu de l'enjeu de pérenniser des aménagements coûteux et de garantir leurs effets dans la durée. Ce besoin de régulation se traduit par la mise en œuvre de règles d'attribution, d'usage et d'exploitation des ressources foncières et hydrauliques, assorties de droits et devoirs et qui sont suivies par une entité de gestion. Elles ont pour principal objectif d'assurer la pérennité de l'aménagement hydroagricole et de sa rentabilité au travers d'une mise en valeur adossée à des recommandations techniques, censée accroître la production de manière conséquente et durable. Dans les différents pays, on observe, du fait des législations nationales spécifiques, une grande diversité parmi les SAGI de leurs « pouvoirs fonciers » sur les aménagements. Par ailleurs, gestionnaires et exploitants des aménagements sont deux catégories d'acteurs dissociées, et chacun fait l'objet de dispositions particulières concernant leurs droits et leurs obligations sur les terres irriguées et les infrastructures.

La mise en place de ces règles et leur application rigoureuse impliquent que les gestionnaires aient à leur disposition et utilisent à bon escient les outils ad hoc, mais ces derniers devraient également pouvoir répondre aux objectifs des différentes parties-prenantes et aux contingences diverses auxquelles elles peuvent être confrontées. Ainsi, au-delà de l'adaptation des règles à leur contexte d'application qui varie d'un pays à un



autre, voire d'un aménagement à l'autre dans un même pays, la question de leur pertinence dans une logique de mise en valeur, de la flexibilité et de l'adaptabilité de ces règles, parfois anciennes, demeure cruciale, de même que celle d'outils adaptés, accessibles et appropriés par les différentes parties (gestionnaires, collectivités...).

### 3.3. Valeur ajoutée attendue

La mobilisation des SAGI et leurs partenaires institutionnels pertinents sur ce thème, impliqués de façon volontaire pour contribuer à la réflexion sur une telle problématique, et accompagnés par l'expertise technique apportée par le COSTEA permettra de produire :

- un état des lieux national et régional ainsi qu'un catalogue des dispositifs de régulation, utiles à tous les acteurs (décideurs, administrations, SAGI, OP, associations d'irrigants, chercheurs, enseignants, consultants, etc.) ;
- des connaissances sur le niveau d'application/d'applicabilité des règles, leur flexibilité/adaptabilité, leur adossement ou non à des outils, leur accessibilité et connaissance/appropriation par les acteurs concernés ; ces connaissances sont indispensables pour œuvrer à l'amélioration des dispositifs de régulation à l'œuvre dans les grands aménagements irrigués ;
- des recommandations fondées sur un large retour d'expériences opérationnelles adaptées au contexte particulier de la grande hydraulique et tenant compte des contextes institutionnels nationaux (cadres législatifs et réglementaire, statut juridique des SAGI, statut de l'assiette foncière aménagée, droit coutumier, etc.) ;
- un cadre d'échanges et de dialogue, des parties prenantes des aménagements autour des résultats du COSTEA au sein des pays et entre les pays.

### 3.4. Objectifs du chantier

En tenant compte des cadres juridiques nationaux, des prérogatives en matière foncière des SAGI et de leurs relations avec les autres acteurs du foncier, l'objectif général de ce chantier est de faire progresser la régulation foncière au sein des périmètres irrigués dans le but d'accroître son impact sur les performances de la mise en valeur et la durabilité des aménagements.

L'objectif spécifique du chantier est de procéder à l'inventaire et à l'analyse des règles et des outils de gestion du foncier et de leur transférabilité, ainsi qu'à leurs conditions d'émergence dans les aménagements des SAGI du périmètre d'intervention, d'évaluer leur connaissance et l'effectivité de leur application par les parties prenantes, d'analyser les écarts entre règles et pratiques, d'identifier les besoins d'adaptation et de formuler des recommandations favorables à leur appropriation pour une effectivité de leur mise en œuvre.

### 3.5. Résultats attendus

Le chantier prend en charge les deux composantes, outils et règles, en les situant dans le cadre des législations nationales en vigueur. Ces deux composantes peuvent selon le cas, être intimement liées. En effet, suivant le contexte des SAGI (statut, compétences foncières, etc.), tout ou partie des règles peuvent être définies dans le cadre d'outils de gestion du foncier irrigué et/ou des terres situées dans leur périmètre d'intervention.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Pour la composante **Outils**
  - un inventaire le plus exhaustif possible des outils existants au niveau des 6 SAGI de l'étude (voir le paragraphe 2.1 Périmètre de la prestation) concernant le foncier et la mise en valeur des périmètres (cahier de charge, charte de gestion, contrat de gérance, etc.) avec l'établissement d'un catalogue de ces outils suivant une typologie relative à leur domaine

d'intérêt/d'application. On indiquera pour chaque outil, le cadre législatif ou réglementaire auquel il se réfère ou renvoie, ainsi que les moyens ou mécanismes par lesquels la SAGI assure le suivi de la mise en œuvre de l'outil ;

- L'identification des outils les plus pertinents et/ou susceptibles d'intérêt pour les autres SAGI, qui feront l'objet d'analyses approfondies mobilisant des travaux de terrain dans les 4 SAGI porteuses de terrains d'études ;
  - une analyse du contexte d'émergence, des objectifs, des modalités d'élaboration/ conception des outils sélectionnés (méthode, processus, parties impliquées, etc.), de leur pertinence, de leur contribution en matière de sécurisation foncière et applicabilité par rapport aux objectifs visés ;
  - un diagnostic, pour les outils les plus pertinents et/ou susceptibles d'intérêt pour les autres SAGI, du niveau de leur appropriation par les acteurs et une analyse des facteurs ayant favorisé leur application ou au contraire leur non application ;
  - une identification, sur la base des résultats du point précédent, des besoins d'amélioration ou d'adaptation des outils sélectionnés, des pistes d'innovation ainsi qu'une formulation de recommandations en lien avec les principaux les acteurs.
- Pour la composante **Règles** (pour chaque SAGI concernée par l'étude) :
    - un inventaire du statut foncier des assiettes foncières de périmètres irrigués au niveau des 6 SAGI de l'étude (voir le paragraphe 2.1 Périmètre de la prestation), des modalités de leur acquisition (classement en domaine de l'Etat, purge des droits fonciers, compensation, immatriculation, etc.) et des règles d'affectation/mise à disposition de ces assiettes à la SAGI. L'analyse de ces règles prendra en compte les types de périmètres irrigués, les législations nationales et leur contribution à la sécurisation foncière des acteurs ;
    - un inventaire des règles d'affectation/d'attribution/de retrait des parcelles irriguées, des institutions/structures chargées de les faire appliquer et des conditions de jouissance de cette affectation/attribution suivant le type de périmètre, le statut juridique et les prérogatives foncières au niveau des 6 SAGI ;
    - L'identification des règles les plus pertinentes et/ou susceptibles d'intérêt pour les autres SAGI, qui feront l'objet d'analyses approfondies mobilisant des travaux de terrain dans les 4 SAGI porteuses de terrains d'études ;
    - un diagnostic, pour les règles les plus pertinentes et/ou susceptibles d'intérêt pour les autres SAGI, du niveau d'appropriation des règles par les acteurs selon le type de règles, de l'effectivité de leur application ou non et des facteurs explicatifs suivant le cas, une analyse de la relation entre la gestion de l'eau et celle du foncier, et ce, dans les SAGI incluses dans le périmètre de la prestation (le terrain sera par ailleurs une occasion d'identifier des règles non formalisées en cours sur les périmètres) ;
    - des recommandations élaborées avec les principaux acteurs pour l'amélioration et l'adaptation des règles et des institutions/structures chargées de les faire appliquer en vue de l'effectivité de leur application tenant compte des objectifs individuels des irrigants et des enjeux collectifs des périmètres..
  - Capitalisation pour **les deux composantes**

Pour chacune des deux composantes, sera produit un livrable faisant une analyse comparative des différents cas étudiés et des résultats. Ces deux livrables serviront de base à un atelier sous régional pour en partager les résultats et discuter de la faisabilité des propositions/recommandations par rapport au statut des SAGI et aux dispositifs réglementaires nationaux. Ces livrables ainsi que les résultats de l'atelier feront l'objet d'Actes document de synthèse des échanges et recommandations.

## II. DEFINITION DE LA PRESTATION

### 1. Objectif de la Prestation

La prestation objet des présents Termes de Références consiste à réaliser un état des lieux-diagnostic des règles et outils de gestion du foncier irrigué par les SAGI ouest-africaines dans leurs zones d'intervention, en ciblant des situations particulières, à évaluer, comparer et discuter leurs degrés d'appropriation, leurs modalités d'application, leur pertinence et performances dans différents contextes, et analyser leurs similitudes et distinctions, et à identifier des recommandations à un niveau régional.

### 2. Etendue de la Prestation et services à fournir

La mission du Prestataire se décline en différentes étapes telles que présentées ci-après.

#### 2.1. Périmètre de la prestation

La question foncière en raison de sa sensibilité, de son acuité et des réformes ou tentatives de réforme dont elle fait l'objet constitue à l'heure actuelle une préoccupation majeure en Afrique et notamment dans les pays où intervient le COSTEA. Cette préoccupation générale se double, pour les SAGI et les irrigants, de problématiques relatives à la sécurisation foncière, à l'amélioration des performances agro-économiques et à la durabilité des aménagements irrigués. Ces considérations expliquent l'intérêt fort manifesté par toutes les SAGI pour ce chantier ; elles seront donc toutes concernées par la phase bibliographique correspondant à l'étape 1.

Cependant, dans une logique d'optimisation du travail, en considérant que dans la plupart des cas, les résultats des travaux dans la zone d'une SAGI pourraient bénéficier aux autres SAGI du même pays étant donné le contexte national juridique et réglementaire (bien que des spécificités de statut peuvent rendre moins génériques les résultats), le COPIL des SAGI a procédé à un choix sélectif des terrains qui feront l'objet d'études de cas en étape 2 pour l'établissement des inventaires/analyses-diagnostic des outils et règles . Il s'agit de :

- à BagréPôle (Burkina Faso), deux sites à définir ultérieurement, tenant compte des nouveaux aménagements en rive gauche et des aménagements en cours en rive droite dans la ZUP de Bagrépôle.
- M'Béwani, à l'ON (Mali),
- Le bassin de l'Anambé à la SODAGRI (Sénégal),
- Les périmètres de SAGA et de Namardé Goungou à l'ONAHA (Niger).

Ces quatre SAGI mettront à disposition du prestataire des Experts Contributeurs. Deux SAGI supplémentaires, la SAED et l'ORDS (représentant les SAGI maliennes avec statut d'établissement public à caractère administratif) participeront à l'étude par la mise à disposition d'Experts-Contributeurs, mais sans accueillir des travaux de terrain. Ces Experts-contributeurs sont présentés au paragraphe 7 Indication des postes clés et profils attendus.

#### 2.2. Principales Tâches du Prestataire

Les tâches sont les suivantes :

1. Collecte de données - Analyse et élaboration d'une grille
2. Diagnostic et analyses concernant les deux composantes Règles et Outils, pour des terrains sélectionnés
3. Restitution / discussions - Synthèse

La méthodologie proposée par le Prestataire dans son offre en réponse aux différences tâches listées ci-

dessus et détaillées ci-dessous, sera diffusée et commentée au sein du Groupe de Travail Foncier irrigué. Le Prestataire amendera la méthodologie si cela s'avère utile à l'issue de cette consultation du GT et revisitera le calendrier le cas échéant. La méthodologie et le calendrier ajustés seront présentés au Comité de Supervision de l'action structurante sous forme de Rapport de démarrage, pour validation puis diffusion auprès du GT.

### **2.2.1. Etape 1 : Collecte et partage de documentation**

Cette étape doit permettre de rassembler des documents pertinents collectés par l'équipe auprès de l'ensemble des SAGI et des autres partenaires (enseignement supérieur, recherche, bureaux d'études, ONG...) pour alimenter le chantier. Il s'agit de documents de toute nature concernant le foncier (au niveau national et en ce qui concerne l'irrigation), le statut juridique des SAGI<sup>4</sup>, les grands aménagements collectifs, les organisations d'irrigants (documents d'ordre technique, législatif, réglementaire, cartographique, littérature grise, etc.).

Cette recherche documentaire dans laquelle il faudra inclure les diagnostics spécifiques et comparés des SAGI (détaillés au paragraphe 5 Informations et rapports disponibles), n'est pas limitative. Elle pourra être complétée au cours des premiers échanges au sein du GT Foncier irrigué.

Cette étape donnera lieu à une Note d'inventaire documentaire qui fera état des documents collectés, classés en deux rubriques Outils et Règles et à l'intérieur de chacune d'elle, selon une typologie à définir en précisant l'origine des documents, le titre auquel l'Equipe les considère comme utiles au chantier et l'évaluation de leur intérêt à ce titre. Cette note sera diffusée pour avis à l'ensemble du GT, puis soumise à la validation du Comité de Supervision de l'action structurante.

Les résultats de cette étape pourront permettre, d'affiner la méthodologie et de compléter ou préciser davantage l'organisation du travail et le contenu des tâches pour l'étape suivante.

Cette étape sera conclue par l'élaboration d'un inventaire des Outils et Règles et d'une grille d'analyse commune et générique, permettant dans l'étape qui suit de comparer les expériences dans les différents terrains du chantier, selon les mêmes éléments de référence. En fonction du nombre d'Outils et de Règles identifiés dans cet inventaire, il sera procédé à une sélection de quelques outils et règles sur lesquels l'analyse sera approfondie par un travail de terrain. Cette sélection sera effectuée au regard de critères laissés à la libre appréciation du prestataire et des Experts-Contributeurs, qui pourront inclure les aspects suivants : originalité de l'outil, potentielle transférabilité vers d'autres SAGI, faible capitalisation antérieure. Dans tous les cas, le prestataire devra élaborer sur les critères et justifications de la sélection opérée. Les Outils et Règles développés dans la zone d'intervention de la SAED ayant faits l'objet de nombreuses capitalisations, ils seront versés au diagnostic sans faire l'objet de nouveaux travaux de terrain. De même que pour l'ODRS, le contenu sera apporté exclusivement par l'Expert-Contributeur sans travaux de terrain.

Les documents de référence et documents type seront partagés sur la plateforme collaborative ROA <http://www.roa-sagi.org/>.

### **2.2.2. Etape 2 : Inventaire et analyse-diagnostic des Outils et Règles et de leur mise en œuvre dans le périmètre d'intervention du chantier**

Cette étape comportant une importante dimension terrain est cruciale. Elle procédera sur chaque terrain du chantier (précisés supra au paragraphe 2.1 Périmètre de la Prestation) à une analyse en profondeur dans leur contexte de mise en œuvre, des règles et outils sélectionnés à l'étape 1.

Des enquêtes seront menées auprès des parties prenantes et des principaux acteurs impliqués dans le foncier irrigué pour réaliser un diagnostic partagé portant sur ces Règles et Outils, en s'intéressant à leurs origines, aux modalités et aux acteurs de leur élaboration, à leurs objectifs, à leur application et une analyse des

---

<sup>4</sup> Uniquement les SAGI qui auront identifié en leur sein un membre du GT.

facteurs ayant favorisé leur application ou au contraire, leur non application. L'analyse s'intéressera également à la mise en œuvre de ces Outils et Règles concernant l'affectation des terres servant d'assiette à l'aménagement, l'attribution/retrait des parcelles, la gestion du foncier irrigué, l'amélioration des performances et la durabilité de la mise en valeur, etc.

Des recommandations opérationnelles seront formulées en lien avec les acteurs en vue d'une amélioration ou adaptation de ces Règles et Outils tenant compte du contexte des SAGI, des objectifs individuels des irrigants et des enjeux collectifs des périmètres. Ces recommandations viseront à favoriser la sécurité foncière des irrigants, la mise en valeur optimale des périmètres, la viabilité et la durabilité des aménagements.

Le Prestataire et son équipe ont toute latitude au cours de cette étape pour identifier toutes sources d'informations pertinentes, définir et mettre en œuvre toutes les procédures d'enquête qu'ils jugeront nécessaires pour l'atteinte des objectifs et les résultats attendus tels que définis supra.

Pour chacune des SAGI, l'exploitation de la documentation et des résultats des enquêtes feront l'objet de deux rapports assortis de recommandations, l'un concernant les Outils et l'autre les Règles. Ces rapports seront diffusés pour avis auprès du GT et soumis à la validation du Comité de supervision.

### **2.2.3. Etape 3 : Analyse comparée et recommandations**

A la suite de la validation des rapports par SAGI et sur la base de ces derniers, cette étape visera une production de connaissances à l'échelle régionale, en procédant à un état des lieux comparé et commenté pour les Règles et pour les Outils en considérant l'ensemble des terrains d'étude (d'où l'importance de la grille d'analyse à l'étape 1 et son application rigoureuse dans l'étape 2). Ces états des lieux formalisés par un Rapport d'analyse comparée sur les Règles et un Rapport d'analyse comparée sur les Outils devront permettre de souligner les similitudes et les différences entre zones SAGI, d'en analyser les déterminants, d'identifier les recommandations, les expériences ou bonnes pratiques d'une zone SAGI qui pourraient profiter à une autre zone SAGI, toutes choses égales par ailleurs, ainsi que les conditions et facteurs de « transférabilité. Ils devront permettre de proposer des orientations méthodologiques concernant les démarches d'élaboration des Outils et des Règles et les dispositifs de leur mise en œuvre pouvant favoriser leur applicabilité/application effective.

Les versions provisoires de ces deux rapports seront transmises pour avis à l'ensemble du GT. L'Equipe recevra les observations et commentaires pour améliorer les documents, qui seront soumis à validation du Comité de supervision. Elles feront ensuite l'objet d'un rapport final du chantier qui sera diffusé à l'ensemble du GT pour avis, puis soumis à validation du Comité de Supervision de l'action structurante.

Les résultats du chantier seront présentés par le consultant et/ou par le copilote, lors d'un événement organisé par le COSTEA (rencontre annuelle ou COPIL des SAGI, CST du COSTEA).

## **3. Production attendue du Prestataire (livrables)**

1. Rapport de démarrage (Livable L1) : Méthodologie et calendrier définitifs, termes de référence de l'ensemble des membres de l'Equipe constituée par le Prestataire, le Copilote, et les experts-contributeurs précisant le rôle de chaque membre au cours de chaque étape, et l'effort attendu de chacun d'eux, assorti de son budget de fonctionnement pour la durée du chantier.  
Les noms des experts et leurs CV sont fournis en annexe de ces termes de références.
2. Note d'inventaire documentaire (Livable L2)
3. Livrables menant aux Rapports d'état des lieux (Livable L3):
  - a. Méthodologie consolidée et grille d'analyse
  - b. Un répertoire commenté des Outils pour l'ensemble des SAGI
  - c. Un rapport détaillé présentant les résultats et recommandations concernant les Outils pour chacun des terrains du chantier
  - d. Un rapport détaillé présentant les résultats et recommandations concernant les Règles pour chacun des terrains du chantier

4. Rapports d'état des lieux comparé (Livrable L4)
  - a. Un rapport sur l'état des lieux comparé et commenté sur les Outils prenant en compte l'ensemble des terrains d'étude (dimension régionale) (Livrable L4a)
  - b. Un rapport sur l'état des lieux comparé et commenté sur les Règles prenant en compte l'ensemble des terrains d'étude (dimension régionale) (Livrable L4b)
5. Rapport final de synthèse et recommandations (Livrable L5)

Au fil du déroulement du chantier, le Prestataire devra rendre compte de ses travaux au Comité de Supervision de l'action structurante tel que précisé au paragraphe 2.3.3 Gouvernance et Maîtrise d'ouvrage. Il lui appartient de prendre toutes les mesures qu'il juge utiles pour que les résultats attendus soient obtenus, et en particulier la production des livrables dans les délais précisés au paragraphe 4 Calendrier et délais. Il appartient également au Prestataire de saisir le Comité de Supervision de l'action structurante pour toute difficulté rencontrée.

Les livrables suivent le chemin suivant : d'abord établis par le Prestataire et son Equipe en versions provisoires, ils sont remis au Client, qui les transmet au GT Associations d'irrigants pour consultation. Le client se charge de la compilation des commentaires qu'il transmet au Prestataire ; révisés par le Prestataire et son Equipe suite aux commentaires du GT en versions pré-définitives, ils sont soumis au Comité de Supervision de l'action structurante qui les valide.

Les délais de transmission des commentaires sont de 15 jours de même que les délais de reprises par le Prestataire et son Equipe.

## 4. Calendrier et délais

L'ensemble du chantier se déroulera sur un maximum de dix-huit (18) mois, intégrant les délais de validation des livrables et d'émission des ordres de service. L'AFEID approuvera dans la mesure de ses moyens les livrables L1 à L4 dans un délai de 2 semaines et le projet de rapport final L5 en un mois.

Les délais partiels ci-dessous s'entendent à compter de la notification au Prestataire de l'ordre de service de démarrer l'étude.

Le Rapport de démarrage (Livrable L1) comprenant les termes de référence des Experts-contributeurs et la mise au point de la méthodologie et du calendrier est achevé en un (1) mois ;

La collecte des documents et la rédaction de la Note d'inventaire documentaire seront réalisées dans un délai de quatre (4) mois (Livrable L2);

Les Rapports d'état des lieux sur les Règles et sur les Outils pour les six SAGI seront réalisés dans un délai de dix (10) mois (Livrable L3);

Les Rapports d'état des lieux comparé sur les Règles et sur les Outils prenant en compte l'ensemble des terrains d'étude (dimension régionale) seront réalisés dans un délai de quatorze (14) mois (Livrable L4);

Le rapport final de synthèse et de recommandations sera élaboré dans un délai de seize (16) mois (Livrable L5).

## 5. Informations et rapports disponibles

L'étude de Peter Hoher sur « la problématique de l'accès au foncier et de sa sécurisation réalisée en 2015 sur financement de l'AFD en appui à l'Initiative de l'Irrigation au Sahel ainsi que les rapports produits par le COSTEA évoqués en 2.1 et détaillés ci-après constituent une base bibliographique à prendre en considération :

- [Diagnostic institutionnel spécifique de la Société nationale d'aménagement des terres du Delta et de la vallée du Fleuve Sénégal \(SAED\)](#)
- [Diagnostic institutionnel spécifique de la Société nationale pour le développement rural \(SONADER\)](#)
- [Diagnostic institutionnel spécifique de l'Office national des aménagements hydro-agricoles \(ONAHA\)](#)

- [Diagnostic institutionnel spécifique de la Société de développement agricole et industriel du Sénégal \(SODAGRI\)](#)
- [Diagnostic institutionnel spécifique de l'Office du Niger \(ON\)](#)
- [Diagnostic institutionnel spécifique de BAGRÉPÔLE](#)
- [Diagnostic institutionnel spécifique de l'AMVS](#)
- [Diagnostic institutionnel spécifique de l'ODRS](#)
- [Diagnostic institutionnel spécifique de l'ORS](#)
- [Diagnostic institutionnel spécifique de l'OPIB](#)
- [Diagnostic comparé de 10 sociétés d'aménagement en Afrique de l'Ouest \(AMVS, BAGRÉPÔLE, ODRS, ON, ONAHA, OPIB, ORS, SAED, SODAGRI, SONADER\)](#)

Le Réseau des SAGI a par ailleurs constitué un fonds bibliographique qu'il conviendra de valoriser. L'accès à la base de données sera donné au Prestataire par l'animateur du Réseau des SAGI, Khaly Fall.

## 6. Services à fournir par le Client

Le Client s'engage à transmettre au Prestataire les coordonnées des Experts-contributeurs et des membres du GT Foncier, à prendre en charge toute l'organisation logistique de l'évènement de restitution, ainsi qu' à faciliter sa mise en relation avec les acteurs nationaux et locaux lors des missions de terrain.

## 7. Indication des postes clés et profils attendus

Au plan des compétences, l'équipe doit comporter à minima l'expertise correspondant aux domaines visés par le chantier, et particulièrement :

- Un Chef de mission, spécialisé dans les questions foncières et des affaires domaniales avec des compétences en agroéconomie ou socio-économie ou anthropologie pour la composante Outils
- Un Chargé de mission / Juriste pour la partie Règles.

Ils devront tous deux avoir une bonne connaissance des pays et des SAGI du périmètre d'intervention du chantier, leur profil sera apprécié au regard des points suivants :

| Poste  | Profil  |
|--|---|
| Chef de mission, spécialiste des questions foncières rurales | Diplôme BAC+5 en Géographie, Aménagement, Agronomie, Economie du Développement, anthropologie ou équivalent ;<br>Expérience professionnelle de 10 ans dans le domaine de l'irrigation, dont 5 en gestion sociale de l'eau et d'expériences pertinentes accumulées dans des activités liées au domaine foncier irrigué<br>Expérience professionnelle en appui à des structures publiques ou parapubliques de gestion de l'eau et l'élaboration et la mise en œuvre des outils de gestion du foncier irrigué en France ou à l'international ;<br>Expérience d'appui aux SAGI en Afrique de l'Ouest, en matière d'appui institutionnel, organisationnel et technique ;<br>Capacités d'animation et de mobilisation de réseau d'experts ;<br>Capacités de rédaction et de communication ;<br>Connaissance approfondie de la zone d'étude. |
| Chargé de mission / Juriste                                  | Diplôme BAC+5 dans le domaine du Droit de l'environnement ou équivalent ;<br>Expérience professionnelle de 10 ans minimum en Droit foncier / Droit rural / Droit de l'environnement ;   |

|  |  |
|--|--|
|  | Expérience de travail sur les problématiques réglementaires de foncier rural, gestion de l'eau / irrigation, gestion des organisations de producteurs et usagers d'eau ;<br>Capacités d'animation et mobilisation de réseau d'experts ;<br>Bonnes capacités d'analyse et rédactionnelles ;<br>Connaissance approfondie de la zone d'étude. |
|--|--|

Les Experts-contributeurs mis à disposition par les SAGI et que le Prestataire doit mobiliser dans son équipe sont les suivants :

- Pour la SAGI proposant le CoPilote de l'étude et accueillant des travaux de terrain :
  - BAGREPOLE, au Burkina Faso : Etienne KABORE, Directeur de la Valorisation Economique / Responsable sauvegarde sociale et Gestion des terres (Co-pilote)
- Pour les SAGI accueillant des travaux de terrain :
  - L'ON, au Mali : Sadio DEMBELE, Conseiller Juridique
  - L'ONAHA, au Niger : Abdoulaye AMADOU, Géographe
  - La SODAGRI, au Sénégal : Samba Moussa BA, Ingénieur Agronome
- Pour les SAGI participant à l'étude sans accueillir des travaux de terrain :
  - SAED, au Sénégal : Mouhammadou DIA, Géographe
  - l'ODRS, au Mali : Hamet KEITA, Ingénieur GR

Il est à noter que les Experts-contributeurs SAGI feront l'objet d'une rémunération de la part du Prestataire à la SAGI, à hauteur de 230€/j, pour un total équivalent à environ 10 mois (soit environ 230 hommes.jours estimé comme suit : 20j pour les EC des SAGI n'accueillant pas de travaux de terrain, 40j pour l'ON et la SODAGRI, 50j pour l'ONAHA car 2 terrains et 60j pour Bagrepole car 2 terrains et co-piltote) à répartir entre experts-contributeurs selon leur degré d'implication. Le prestataire établira à cette fin des contrats de sous-traitance avec les SAGI (l'AFEID pourra transmettre un modèle de contrat).



### III. ANNEXES

#### Annexe 1 : CV de l'Expert-Contributeur de BAGREPOLE, au Burkina Faso (Co-pilote) - Etienne KABORE

**Nom :** KABORE  
**Prénoms :** Zouldègma Etienne  
**Profession :** Ingénieur Agronome Sociologue  
**Contacts :** 70 26 28 41 / 78 62 43 77/ 75 09 76 89 Email : [kaboreti@yahoo.fr](mailto:kaboreti@yahoo.fr)

#### CURCUS SCOLAIRE /UNIVERSITAIRE

| Année | Etude /diplôme  |  |
|-------|---|--|
| 2001  | Maîtrise en Sociologie/ Mention Bien                              | Université Ouaga                       |
| 1989  | Ingénieur du Développement rural (option Agronomie)/ Mention Bien | Université Ouaga                       |
| 1984  | Baccalauréat, série D   | Lycée Philippe Zinda<br>KABORE         |
| 1981  | BEPC.   | Banfora-Collège d'Enseignement Général |

#### RESUME PRINCIPALES QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

*Ingénieur Agronome de formation, Monsieur Z. Etienne KABORE jouit d'une solide expérience dans :*

- les politiques agricoles du Burkina Faso ;
- l'appui au monde rural, la structuration des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA)
- la formation professionnelle et du renforcement des capacités des acteurs des filières agro-sylvo-pastorales ;
- la politique de sécurisation foncière en milieu rural.

*Il a essentiellement travaillé dans le domaine de la promotion de l'organisation des producteurs ruraux et du partenariat Etat/acteurs ruraux et de la sécurisation foncière en milieu rural.*

*Monsieur KABORE a suivi plusieurs stages de formation, notamment sur les politiques agricoles, les politiques publiques et gestions des ressources foncières (France, Afrique), en construction du partenariat Etat/OPA, en communication du développement et le management participatif, en planification par objectifs, en suivi évaluation des projets de développement, en dispositif d'ingénierie de formation, en gestion appropriée des organisations d'auto promotion et en nutrition et sciences alimentaires.*

*Titulaire en sus d'une Maîtrise en Sociologie option développement rural, Monsieur KABORE est un cadre averti des problématiques des approches participatives et de l'implication des acteurs dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement, de la sécurisation foncière en milieu rural.*

*Il a occupé plusieurs fonctions au sein du Ministère en charge de l'Agriculture et en particulier :*

- *1998/ Mars 2001 : Expert National FAO, spécialiste en OPA pour « appui à la mise en place d'un Réseau Chambres d'Agriculture au Burkina Faso », Cumulativement avec les fonctions de Chefs de service Appui et Suivi de la Mise en Exploitation des Périmètres Hydro Agricoles à la Direction de la Promotion Coopérative et de la Législation Rurale, Ministère de L'Agriculture.*
- ***A partir de mars 2001, Secrétaire Permanent (avec rang de Directeur Général) à l'Appui aux Jeunes Producteurs Agricoles ;***
- ***De juillet 2002, puis en juin 2006 jusqu'en 2012, Directeur de l'Organisation des Producteurs et de l'Appui aux institutions Rurales***
- ***Depuis Juin 2012, Expert en gestion sociale et des terres par le Projet Pôle de croissance de Bagré ;***
- ***A partir de janvier 2013, Directeur de la Valorisation Economique de la société Bagrépôle, cumulativement avec ses responsabilités d'expert en gestion sociale et des terres, chargé de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement et de la gestion sécurisée du foncier; l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de mise en valeur des potentialités économiques de la zone, la réalisation d'études et la conduite d'actions relatives à l'amélioration de la qualité et à l'innovation des process.***

*Par ailleurs Monsieur KABORE est très souvent sollicité pour des consultations par des institutions (FAO, Banque Mondiale, Union Européenne, PNUD), des programmes, des projets et des ONG dans les domaines de définition des dispositifs institutionnels, de*

*renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs, d'évaluation des projets, des études notamment pour l'élaboration des plans stratégiques et des plans d'actions de promotion de filières agro-sylvo-pastorales, des diagnostics participatifs, d'élaboration des projets et programmes de développement locaux, des formations, des animations d'ateliers, l'organisation des producteurs...*

*En outre Monsieur a été /est membre :*

- *de la commission restreinte d'Experts nationaux pour l'élaboration de la Stratégie du développement rural (SDR) qui est la politique Agricole Nationale du Burkina ;*
- ***du Comité National des experts nationaux pour la Sécurisation Foncière en Milieu Rural et à ce titre a été le rapporteur général du comité de suivi et expert associé du processus d'élaboration de la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural (PNSFMR) et de la loi portant régime foncier rural au Burkina Faso ;***
- *du comité restreint d'Experts nationaux pour l'élaboration du nouveau **Système National de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricoles.***
- *membre représentant le Burkina Faso de 2004 à 2012 au Conseil d'Administration de la Conférence Panafricaine Coopérative dont le siège est à Cotonou puis transféré à Yaoundé.*
- *Membre des Conseils d'Administration de plusieurs sociétés et d'Etablissements Publics.*

#### **STAGES DE FORMATION**

- ***2006 : Stage de formation sur « les politiques publiques et gestions des ressources Foncières » au CNARC Montpellier, actuel SUP Agro, France, Février – Mars***
- ***2004 : Stage de formation sur les composantes de projets et programmes de lutte contre la pauvreté à l'institut FORHUM, la ROCHELLE, France***
- ***2002 : Stage d'information et de formation sur le dispositif de formation agricole et la politique d'installation des jeunes agriculteurs dans 4 Régions françaises: Bourgogne, Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Centre France.***
- ***2000 : Stage sur le partenariat entre Organisations Professionnelles Agricoles et Etat à l'IMPP, la ROCHELLE, France***

#### **QUELQUES EXPERIENCE EN CONSULTATIONS**

- *2010 : Consultant, dans l'étude pour l'élaboration d'une stratégie nationale de développement durable du secteur semencier du Burkina Faso assortie d'un plan d'actions opérationnelles. Financement FAO/Union Européenne*
- *2007-2008 : Consultant, dans l'étude pour l'élaboration d'un document d'orientation politique de développement de la filière céréalière au Burkina Faso. **Financement Union Européenne***

- 2007 : **Consultant, l'étude pour l'élaboration du Programme National pour la Sécurité Alimentaire du Burkina.** Financement FAO
- **2006** : Consultant, dans l'étude pour l'élaboration d'un plan décennal de développement de la filière gomme arabique. **Financement de la FAO**
- **2005** : Consultant pour l'étude pour l'élaboration d'un plan d'actions pour la filière tubercule **Financement Union Européenne.**
- 2001 : **Consultant, Membre de l'équipe des experts internationaux chargés du recadrage du Plan d'Actions pour l'émergence des Organisations Professionnelles Agricoles (PA/OPA);** Financement Union Européenne

**Zouldègma Etienne KABORE**

*Chevalier de l'Ordre National*

*Officier de l'Ordre de Mérite Du*

*Développement rural*

## Annexe 2 : CV de l'Expert-Contributeur de l'ODRS, au Mali : Hamet KEITA

**Nom et Prénom :** KEITA Hamet

**Profession :** Fonctionnaire / Ingénieur Génie Rural / Hydraulicien

**Numéro Matricule :** 0129-058-G, 3<sup>ème</sup> Classe, 5<sup>ème</sup> Echelon, Indice 480

**Date de naissance :** 03 Octobre 1979 à Konobougou (Région de Ségou, Cercle de Barouéli / Mali)

**Nombre d'années d'expérience :** Quatorze (14) ans (dont 03 ans dans le secteur privé)

**Situation de famille :** Marié et père de cinq (05) enfants

**Nationalité :** Malienne

### **QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES**

En tant qu'Ingénieur Génie Rural, et Ingénieur d'Etudes du Bureau d'Etudes BICI-Ingénieurs Conseils (Burkina Faso), j'ai participé à la gestion des chantiers-écoles, aux contrôles des travaux de réalisation de pistes rurales, aux études techniques détaillées et montages de Dossiers d'Appel d'Offres de plusieurs projets routiers, et d'un échangeur au Burkina Faso, de Mars 2006 à Novembre 2008.

Admis à la Fonction Publique depuis Septembre 2008 dans la spécialité Génie Rural.

Affecté à la Direction Nationale du Génie Rural (DNGR) en Octobre 2008, puis à l'Office de Développement Rural

de Sélingué (ODRS) en Novembre 2008 en tant que Fonctionnaire

Stagiaire. Fonctionnaire titularisé à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010.

Chef par Intérim de la Section Gestion Eau et Réseaux Hydrauliques (SGERH) du Département Aménagement Infrastructures et Equipements Ruraux (DAIER) de l'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS) de Janvier à Décembre 2009.

De Janvier 2010 à Août 2014, Chef de Section Gestion Eau et Réseaux Hydrauliques (SGERH) du Département Aménagement Infrastructures et Equipements Ruraux (DAIER) de l'Office de Développement Rural de Sélingué. Depuis Septembre 2014, Chef de Département Aménagement Infrastructures et Equipements Ruraux (DAIER) de l'Office de Développement Rural de Sélingué.

### **COMPETENCES**

*Ingénieur de Conception en Génie Rural* avec une formation de base reçue à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) d'Alger (Algérie), diplômé de la Faculté des Sciences de l'Ingénieur de l'Université de Blida (Algérie), j'ai reçu une formation polyvalente allant du domaine de l'Hydraulique Rurale et Urbaine en passant par le domaine des Routes et des Ouvrages d'Arts (ponts, barrages etc...).

### **FORMATION**

[1987-1993] Premier cycle de l'enseignement fondamental à l'école fondamentale de Konobougou, couronné par le **Certificat d'Etude Primaire (CEP, 1993)**

[1993-1996] Second cycle de l'enseignement fondamental au Groupe Scolaire Jean Pierre Konaté (JPK) de Kati, couronné par le **Diplôme d'Etude Fondamentale (DEF, 1996)**

[1996-1999] Enseignement Technique au Lycée Technique de Bamako, **Série Mathématiques Techniques Génie Civil (MTGC)**, couronné par le **Baccalauréat Technique (BAC, 1999)**

[1999-2001] Tronc Commun en Sciences de la Terre et Agronomie (TCSTA) à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumédiène (USTHB) [Alger/Algérie]

[2001-2002] Etudes Agronomiques à l'université Saad Dahleb de Blida [Blida/Algérie]

[2002-2005] Spécialisation en Génie Rural (Faculté des Sciences de l'Ingénieur de l'Université Saad Dahleb de Blida) [Blida/Algérie]

Soutenu publiquement le 26 Juin 2005 en vue de l'obtention du diplôme d'**Ingénieur d'Etat en Génie Rural** avec la **Mention Très Bien** sur le thème « **Etude du transfert d'eau du Sud Algérien vers les Régions du Nord** »

### **AUTRES FORMATIONS ET ATTESTATIONS**

- Formation sur l'outil de modélisation hydrologique « SWAT » avec Wetlands International et la Direction Nationale de l'Hydraulique du Mali (Bamako, Octobre 2018)
- Formation sur les outils d'aide à la décision SWIN, OPIDIN avec Wetlands International (Bamako, Octobre 2018)
- Formation sur la GIRE et les impacts de l'orpaillage sous l'égide du PCA-GIRE et Wetlands International (Sélingué, Mai 2018)
- Formation sur l'utilisation des outils numériques (FRAMACARTE) dans le cadre du Réseau Ouest Africain des Sociétés de Gestion de l'Irrigation (ROA-SAGI) en partenariat avec le Comité Scientifique et Technique Eau Agricole (COSTEA) (Ouagadougou/Burkina Faso, Novembre 2017)
- Formation en Management des Ressources Humaines et au Leadership / ODRS – Sélingué – Mali (Décembre 2014)
- Formation en Climate Proofing dans le cadre des activités du CLE de Sélingué sous financement GIZ (Novembre 2013)
- Formation en GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) dans le cadre des activités du CLE de Sélingué sous financement GWI-UICN (Avril 2012)
- Formation en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) / ODRS – Sélingué – Mali (Mars 2009)
- Formation sur l'Etude d'Impacts Environnementaux / Ouagadougou - Burkina – Faso (Décembre 2006)
- Formation pour la prise en main du logiciel de conception routière "**Aliho**" (Comparable à Piste+) /Ouagadougou - Burkina – Faso (Année 2006)
- Formation sur le Montage et la Gestion de Projets de Développement / Bamako – Mali (Fin 2005)
- Formation en Techniques de Communication / Bamako – Mali (Fin 2005)
- Formation en Maintenance Informatique / Blida – Algérie (2004-2005)

- Formation en Bureautique Informatique à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) / Alger – Algérie (2001)

### **STAGE DE PERFECTIONNEMENT :**

Du 31/07/2003 au 30/08/2003, Etudiant Stagiaire à la Direction Nationale de l'Hydraulique Bamako/Mali

### **EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

• ***DANS LE SECTEUR PRIVE : De Mars 2006 à Novembre 2008, j'ai travaillé au Burkina Faso au sein du Bureau d'Etudes Techniques Le BICI-Ingénieurs Conseils en temps qu'Ingénieur d'Etudes***

A ce titre, j'ai exécuté les prestations suivantes :

- Participation à l'exécution de Chantiers Ecoles (Phase pratique de terrain) au profit des PME du Burkina Faso ; Organisme de Financement : Banque Africaine de Développement (BAD) ; Responsabilité : Chargé du Suivi des Chantiers Ecoles et Formateur des Chefs de Chantier (Mai à Juin 2006) ;
- Participation à la mise au point de plusieurs Dossiers Techniques d'Appels d'Offres (2006-2008) ;
- Elaboration et Mise au point du premier rapport semestriel sur l'état d'avancement du Programme Sectoriel de Transport et de Tourisme PST2, au titre de l'année 2006 (Du 1er Janvier au 30 Juin 2006) ; Financement : 9<sup>ème</sup> FED (Fonds Européen de Développement) ;
- Elaboration et Mise au point du deuxième rapport semestriel sur l'état d'avancement du Programme Sectoriel de Transport et de Tourisme PST2, au titre de l'année 2006 (Du 1er Juillet au 31 Décembre 2006) ; Financement : 9<sup>ème</sup> FED (Fonds Européen de Développement) ;
- Elaboration et Mise au point du premier rapport semestriel sur l'état d'avancement du Programme Sectoriel de Transport et de Tourisme PST2, au titre de l'année 2007 (Du 1er Janvier au 30 Juin 2007) ; Financement : 9<sup>ème</sup> FED (Fonds Européen de Développement) ;
- Appui du siège dans le cadre du Contrôle et de la Surveillance des Travaux du projet d'Aménagement du Lot I de 975 Km de Pistes Rurales au Burkina Faso (2006-2008) ; Financement : Banque Africaine de Développement (BAD) ; Maître d'Ouvrage : Direction Générale des Pistes Rurales (DGPR) du Burkina Faso ;
- Point Focal et Appui du siège dans le cadre de l'Etude Technique détaillée du projet de Construction et de Bitumage de l'Interconnexion des Routes Nationales RN01 et RN04 du Burkina Faso (Tronçons concernés : 13, 855 Km) et participation au montage du Dossier d'Appel d'Offres du projet (2006-2007) ; Groupement de Bureaux d'Etudes **AACE/GIC-Mali/BICI-Burkina** ; Financement Banque Islamique de Développement (BID) ; Maître d'Ouvrage : Direction Générale des Routes (DGR) du Burkina Faso ;
- Appui du siège et participation au montage du Dossier d'Appels d'Offres des Travaux de Construction de l'Echangeur de la Porte de l'Est de la ville de Ouagadougou (2006-2007) ; Groupement de Bureaux d'Etudes **AACE/GIC-Mali/BICI-Burkina** ; Financement : République taïwanaise ; Maître d'Ouvrage : Direction Générale des Routes (DGR) du Burkina Faso ;
- Participation à la mise au point du deuxième rapport semestriel sur l'état d'avancement du Programme Sectoriel de Transport et de Tourisme PST2 du Burkina

Faso, au titre de l'année 2007 (Du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre 2007) ; Financement : 9<sup>ème</sup> FED (Fonds Européen de Développement) ;

- Mission au Niger dans le cadre de l'Audit Technique des Travaux d'Aménagement et de Bitumage de la route nationale N°11 Nord Zinder-Agadez : tronçon du PK 227 au PK 320,500 (93,500 Km) sur Financement Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) (Janvier 2008) ;

• Participation à la mise au point du premier rapport semestriel sur l'état d'avancement du Programme Sectoriel de Transport et de Tourisme PST2 du Burkina Faso, au titre de l'année 2008 (Du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2008) ; Financement : 9<sup>ème</sup> FED (Fonds Européen de Développement) ;

• Mission au Mali dans le cadre du projet de création de l'Agence BICI-Ingénieurs Conseils à Bamako, Juillet 2008 ; Financement : BICI-Ingénieurs Conseils ;

- Mission au Mali dans le cadre de la préparation de la visite d'échanges d'expériences des cadres du Conseil National de Transport Rural du Bénin, (Juillet 2008, puis Novembre 2008) ; Financement : Gouvernement Béninois ;

• ***DANS LE SERVICE PUBLIC : Fonctionnaire depuis Septembre 2008***

En tant que Chef de Section Gestion Eau et Réseaux Hydrauliques (SGERH) du Département Aménagement

Infrastructures et Equipements Ruraux (DAIER) de l'Office de Développement Rural de Sélingué, j'ai assuré, de Janvier

2009 à Août 2014 les attributions suivantes :

- Assurer la conduite normale de l'eau dans tout le réseau hydraulique ;
- Assurer la gestion rationnelle de l'eau d'irrigation des périmètres ;
- Assurer la formation des aiguadiers, des membres des groupements d'irriguant et des membres des comités de gestion des infrastructures de base aux techniques d'entretien et de gestion ;
- Identifier les besoins d'entretien des réseaux hydrauliques, des stations de pompages, et programmer les travaux y afférents ;
- Elaborer les dossiers techniques d'entretien des ouvrages hydrauliques, des stations de pompage ;
- Assurer le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien ;
- Elaborer et mettre en œuvre un programme de surveillance des réseaux hydrauliques ;
- Assurer le secrétariat des sessions du Comité Paritaire de Gestion des Fonds d'Entretien ;
- Participer à l'établissement du rôle des redevances. A cet effet, j'ai accompli les

activités suivantes :

- Mise au point des Dossiers d'Appels d'Offres relatifs aux travaux d'entretien courant des campagnes de contre-saison et d'hivernage 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 du périmètre irrigué de Sélingué. *Consistance générale des travaux :*
  - Entretien et réparation des ouvrages hydromécaniques (vannes et éléments de vannes : tiges, oreilles de fixation, cadre, etc.) ;
  - Désherbage, nettoyage et réparation du réseau hydraulique (curage de fond des canaux, des drains, nettoyage et désherbage des talus de la digue, du réseau de circulation, etc.)

- Consolidation du réseau hydraulique et des ouvrages de génie civil (renforcement des pistes, des sections de la digue de protection, réhabilitation et/ou reprise du revêtement des canaux primaires et secondaires, reprofilage du réseau, destruction de termitières, exécution de murettes en maçonnerie de moellons au niveau des canaux primaires P1 et P2, etc.) ;
- Mise au point du Dossier d'Appels d'Offres relatif aux travaux d'entretien courant des campagnes de contre-saison et d'hivernage 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 du périmètre irrigué de Maninkoura.

*Consistance générale des travaux :*

- Désherbage, nettoyage et réparation du réseau hydraulique (nettoyage des chambres des stations de pompage d'exhaure et d'admission, curage des siphons inversés, réparation des fissures des canaux primaires et secondaires, faucardage des talus de la digue, colmatage de trous sur canaux, renforcement de pistes, destruction de termitières, etc.) ;
- Mise au point du Dossier d'Appels d'Offres relatif aux travaux d'entretien périodique de curage des drains du périmètre aval de Sélingué et d'entretien courant des périmètres de Sélingué et de Maninkoura, Juillet et Août 2013.

*Consistance générale des travaux :*

- Curage et nettoyage du réseau de drainage tertiaire du périmètre irrigué de Sélingué, Entretien courant des périmètres irrigués de Sélingué et de Maninkoura au titre de la campagne d'hivernage 2013 ;
- Mise au point du Dossier d'Appels d'Offres relatif à l'Entretien et à la Maintenance des Stations de Pompage des Périmètres Irrigués de Sélingué et de Maninkoura : consistance de la prestation :
  - Suivi périodique du fonctionnement des dix (10) stations comprenant vingt trois (23) électropompes ;
  - Lubrification et graissage des pièces ;
  - Révision et réparations des installations électriques dans les stations de pompage d'admission et d'exhaure, etc. ;
- Mise au point des Dossiers de travaux d'urgence des périmètres de Sélingué et de Maninkoura ;
- Contrôle et surveillance des travaux d'urgence et des travaux d'entretien courant des périmètres de Sélingué et de Maninkoura au titre des années 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 ;
- Participation à diverses missions dont une en Tunisie en Août 2010 dans le cadre d'une visite d'échanges d'expériences sur la Gestion de l'Eau des périmètres irrigués par pompage électrique ;
- Participation à plusieurs missions officielles du service, dont certaines avec des coopérants étrangers (Japonais, Chinois, Indiens, etc.) ;
- Participation en tant que communicateur et représentant d'un CLE malien à la 3ème édition du forum des Comités Locaux de l'Eau (CLE) à Ouahigouya (Burkina Faso) du 17 au 18 Décembre 2012 ;
- Participation à l'atelier régional sur la Sécurité Alimentaire (Quels enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle autour des barrages dans l'espace sahélien ?) tenu à Ouagadougou du 10 au 12 Juillet 2013, sur invitation du Consortium GWI-UICN.

• **AUTRES ATOUITS** : *En tant que Responsable de la Gestion des Eaux et des Infrastructures Hydrauliques*



- Président du Comité du bassin du Sankarani depuis Juillet 2014 ;
- Point Focal du partenariat ODRS/GWI-UICN de 2012 à 2017 ;
- Président du Comité Local de l'Eau (CLE) de Sélingué depuis Avril 2012 ;
- Chargé du suivi des usines de glaces de Carrière et de Faraba d'Avril 2012 à Mars 2014 ;
- Représentant de l'ODRS au sein de la Commission « Gestion des Eaux » de la retenue de Sélingué et du barrage de Markala depuis 2011 ;
- Secrétaire Général du Comité Paritaire de Gestion des Terres et des Fonds d'Entretien du Périmètre irrigué de Sélingué (CPGTFEP-S) de 2009 à 2016 ;
- Secrétaire Général du Comité Paritaire de Gestion des Terres et des Fonds d'Entretien du Périmètre irrigué de Maninkoura (CPGTFEP-M) de 2009 à 2016.

***Depuis Août 2014, Chef du Département Aménagement Infrastructures et Equipements Ruraux (DAIER) de l'Office de Développement Rural de Sélingué et Ingénieur GR de l'Unité Locale de Gestion du Programme de Développement de l'Irrigation au Bani et à Sélingué (PDI-BS) et du Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées (PRESA-DCI).***

En tant que Chef DAIER de l'Office de Développement Rural de Sélingué, j'ai assuré, de Septembre 2014 à nos jours

les attributions suivantes :

- Assurer l'entretien et la maintenance des aménagements agricoles ;
  - Assurer la gestion rationnelle de l'eau d'irrigation, des réseaux hydrauliques, des infrastructures et du garage ;
  - Superviser les études et les travaux de réhabilitation et d'aménagement ;
  - Mener les études d'identification et de préfaisabilité de projets ;
  - Elaborer les termes de référence et les requêtes de financement ;
  - Réaliser les études de préfaisabilité des micros projets d'aménagement ;
  - Elaborer les dossiers d'appel d'offres des travaux ;
  - Elaborer et mettre en œuvre les programmes de formation des aiguadiers et des groupements d'irriguant ;
  - Assurer le secrétariat des sessions des Comités paritaires de gestion des fonds d'entretien ;
  - Suivre la gestion du lac de retenue en relation avec tous les utilisateurs ;
  - Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau.

A cet effet, j'ai accompli les activités et/ou tâches suivantes :

- Mise au point des Dossiers des travaux d'entretien courant des périmètres irrigués de Sélingué et de Maninkoura au titre des campagnes de contre-saison et d'hivernage 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

*Consistance générale des travaux :*

- Entretien et réparation des ouvrages hydromécaniques (vannes et éléments de vannes : tiges, oreilles de fixation, cadre, etc.) ;
- Désherbage, nettoyage et réparation du réseau hydraulique (curage de fond des canaux, des drains, nettoyage et désherbage des talus de la digue, du réseau de circulation, etc.) ;

- Consolidation du réseau hydraulique et des ouvrages de génie civil (renforcement des pistes, des sections de la digue de protection, réhabilitation et/ou reprise du revêtement des canaux primaires et secondaires, réprofilage du réseau, destruction de termitières, exécution de murettes en maçonnerie de moellons au niveau des canaux primaires P1 et P2, etc.) ;
- Désherbage, nettoyage et réparation du réseau hydraulique (nettoyage des chambres des stations de pompage d'exhaure et d'admission, curage des siphons inversés, réparation des fissures des canaux primaires et secondaires, faucardage des talus de la digue, colmatage de trous sur canaux, renforcement de pistes, destruction de termitières, etc.) au niveau du périmètre irrigué de Maninkoura ;
  - Participation aux études de réalisation des périmètres maraîchers dans les trois zones de développement rural de l'ODRS (Sélingué, Maninkoura et Yanfolila), 2015 ;
  - Participation aux études de réactualisation des études du périmètre irrigué villageois de Tagan, 2015 ;
  - Participation à la réalisation des études techniques détaillées, élaboration des DAO, des travaux de réhabilitation et d'extension du périmètre irrigué de Sélingué et d'aménagement de la plaine de Kotouba, 2015-2016 ;
  - Participation aux études de la piste rurale Yanfolila-Torakoro longue de 30 Km, 2016 ;
  - Mise au point du Dossier des travaux d'entretien d'urgence de reprise du revêtement du canal CS1-CP2 du périmètre irrigué de Maninkoura, Juin 2016, sur financement PDI-BS ;
  - Mise au point du Dossier des travaux d'entretien d'urgence de consolidation de la digue au niveau des secteurs 3 et 4 du périmètre irrigué de Maninkoura, Juin 2015, sur financement PDI-BS ;
  - Mise au point du Dossier des travaux de fermeture d'un enclos naturel sur le lac de Sélingué à Carrière pour servir de bassin piscicole au profit d'une coopérative du village de Carrière/Sélingué, Mars 2015 ;
  - Contribution à l'élaboration des TDRs et dossiers d'études ainsi qu'à la mise au point de plusieurs dossiers d'appel d'offres de l'ODRS, du PDI-BS et du PRESA-DCI ;
- Participation au contrôle et à la surveillance des :
  - travaux de rénovation des bâtiments administratifs de l'ODRS, Juillet-Décembre 2014 ;
  - travaux de construction d'un ouvrage de décharge du drain collecteur principal du périmètre irrigué de Sélingué vers le Sankarani ;
  - travaux d'aménagement d'un périmètre maraîcher de cinq (05) hectares à Tagan (Commune rurale de Tagandougou/Arrondissement de Kangaré) ;
  - travaux d'entretien courant des périmètres de Sélingué et de Maninkoura au titre des campagnes de contre-saison et d'hivernage 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 ;
  - travaux d'entretien d'urgence de consolidation de la digue au niveau des secteurs 3 et 4 du périmètre irrigué de Maninkoura, Juin 2015 ;

- travaux de fermeture d'un enclos naturel sur le lac de Sélingué à Carrière pour servir de bassin piscicole au profit d'une coopérative du village de Carrière/Sélingué, 2015
- travaux de réalisation de deux périmètres maraîchers équipés de château, de deux (02) hectares chacun dans les villages de Samaya et de Baturu (Commune rurale de BAYA, Arrondissement de Kangaré) dans le cadre des activités du PCA-GIRE (Programme Conjoint d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau), 2017 ;
- travaux de réalisation de cinq (05) étangs piscicoles à Soumaïla-Daga (Commune rurale de BAYA, Arrondissement de Kangaré) dans le cadre des activités du PCA-GIRE (Programme Conjoint d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau), 2018 ;
- travaux de réalisation du barrage/seuil de Kourouba sur le Sankarani dans le cadre du PDI-BS, Juin 2016-Novembre 2018 ;
- des travaux de réhabilitation et d'extension du périmètre irrigué de Sélingué et d'aménagement de la plaine de Kotouba dans le cadre du PRESA-DCI ;
  - Participation à plusieurs ateliers nationaux sur la GIRE, les équipements agricoles et les aménagements hydro-agricoles ;
  - Participation au Burkina Faso à l'atelier régional sur les grands barrages en Afrique de l'Ouest, Mars 2015, et à des formations et échanges sur la GIRE au Burkina Faso courant 2016 et 2017, et à Saint-Louis au Sénégal courant 2017.

### **COMPETENCES INFORMATIQUES**

- Logiciel professionnel :

- AUTOCAD
- ALIHO (Variante PISTE+)

- Maîtrise de l'environnement WINDOWS, Office : Word, Excel, PowerPoint, Publisher, etc.

### **LANGUES**

|                 | <b>Lire</b> | <b>Écrire</b> | <b>Parler</b> |
|-----------------|-------------|---------------|---------------|
| <b>Français</b> | Excellent   | Excellent     | Excellent     |
| <b>Anglais</b>  | Bien        | Moyen         | Moyen         |
| <b>Bambara</b>  | Bien        | Bien          | Très Bien     |
| <b>Soninké</b>  | Passable    | Passable      | Passable      |

### **DIVERS**

Loisirs et intérêts personnels : Voyages, Rencontres, Sports, Lecture, Télévision

### **NOMS ET COORDONNEES DE TROIS (03) PERSONNES DE REFERENCE**

|                       | <b>Ville/Pays</b>        | <b>Téléphone</b>  |
|-----------------------|--------------------------|-------------------|
| <b>Malamine KEITA</b> | Bamako/Mali              | 00223 76 75 72 51 |
| Abdoulaye GUINDO      | Bamako/Mali              | 00223 76 40 39 44 |
| Aboubacar TOURE       | Ouagadougou/Burkina Faso | 00226 70 49 52 09 |

### **ATTESTATION**

Je soussigné, certifie, sur la base des données à ma disposition que les renseignements ci dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

Je certifie sincères les  
renseignements ci-  
dessus.

Sélingué, le 20 Février 2019

Hamet KEITA

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Hamet KEITA', is written over a light blue rectangular stamp or watermark.

### Annexe 3 : CV de l'Expert-Contributeur de l'ON, au Mali - Sadio DEMBELE

**NOM** : DEMBELE  
**PRENOM** : Sadio

**Date et lieu de naissance** : vers 1976 à Bamafélé c/Bafoulabé

**Situation de matrimoniale** : Marié et père de cinq (05) enfants

**Nationalité** : Malienne

#### **FORMATIONS et DIPLOMES :**

- 2003 : Maîtrise en Droit Privé option Judiciaire à la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques de Bamako.
- 2002 : Licence en Droit Privé à la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques de Bamako.
- 2000 : Diplôme des Etudes Universitaires Générales (D.E.U.G1) à la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques de Bamako.
- 1997 : Baccalauréat malien en série Langues Littérature au Lycée Dougoukolo Konaré de Kayes.
- 2015 : Master 2 sur le Droit International de l'Environnement de l'Université de Limoges en France.

#### **EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :**

- Depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2006, Conseiller Juridique de l'Office du Niger, chargé de :
  - assister et de représenter l'Office du Niger devant les administrations et organismes publics et privés, ainsi que dans toutes les instances judiciaires ;
  - assurer le maintien du dialogue social au sein de l'entreprise ;
  - assurer la gestion des conflits fonciers nées entre exploitants, et entre exploitants et l'entreprise ;
  - de la rédaction et la collaboration à la rédaction de tous les actes sous-seing privés ;
  - du suivi de l'exécution de ces actes ;
  - de la rédaction de tous mémoires et conclusions, réponses et documents divers adressés à la justice, aux administrations et à tous organismes publics et privés ;
  - de l'interprétation des textes et actes gouvernementaux ;
  - du recouvrement de toutes créances et à défaut de paiement ou en cas de difficultés quelconques :
    - exercer toutes poursuites devant tous tribunaux compétents ;
    - citer à comparaître, traiter et transiger ;
    - obtenir tous jugements et arrêts ;
    - exercer toutes voies de recours ou s'en désister ;
  - la formulation d'avis techniques sur tous documents ayant ou pouvant avoir une incidence juridique ;
  - de la diffusion de larges informations sur le régime juridique de l'Office du Niger et des terres qui lui sont affectées en gérance par :
    - la formation des agents d'encadrement et des exploitants agricoles sur les textes organiques (Décret de Gérance des terres et son arrêté d'application ou cahier des charges, Contrat plan Etat Office du Niger Exploitants Agricoles etc.) ;
  - l'audit juridique des zones en ce qui concerne la formulation des contrats avec les tiers.

- Du 22 Mai au 22 Juillet 2002 : Stage de qualification professionnelle au Commissariat du 7<sup>em</sup> Arrondissement du District de Bamako ;
- Du 20 Décembre 2003 au 20 Juin 2004 : Stage au Commissariat au Développement Institutionnel (C.D.I) de Bamako ;
- Du 12 juillet au 10 Août 2004 : Initiation à l'informatique, portant sur Microsoft WORD au Mouvement Malien des Travailleurs Croyants de Bamako ;
- Du 02 au 13 Juillet 2007 : Formation sur « le Management Juridique à Douala au Cameroun » ;
- Du 25-28 Juin 2008 : Participation à la 1<sup>ère</sup> édition du Congrès Africain des Juristes d'Affaires « Actualité et défis de la fonction juridique en entreprise », à DOUALA/Cameroun ;
- Du 26-28 Novembre 2008 : Participation au Symposium international « Resolving the Water Energy Nexus », à l'UNESCO, Paris ;
- Du 15-22 Août 2009 : Voyage d'étude à Cotonou au Benin sur « la Politique Foncière Agricole dans le cadre de l'élaboration des textes sur le foncier rural au Mali » ;
- Du 04-07 Mai 2010 : Participation à la 3<sup>ème</sup> édition du Congrès Africain des Juristes d'Affaires à Cotonou au Bénin « L'entreprise Africaine à l'épreuve de la crise : Regard croisé des juristes ».
- Depuis 2010, membre de la Commission nationale d'élaboration de la Politique de développement Agricole (PDA).
- Du 1er au 02 Février 2012 : Participation au forum de dialogue intercommunautaire sur la paix et la sécurité au tour du thème : les litiges fonciers intercommunautaires et transfrontaliers et la cohésion nationale, organisé par l'Assemblée Nationale du Mali et le Haut Conseil des Collectivités.
- Du 12 et 13 mars 2012 : participation, en tant que expert sur le foncier à l'Office du Niger, à l'atelier de concertation avec la Commission de l'UEMOA pour examiner :
  - .le rapport introductif à l'atelier régional, produit par le Mali ;
  - .le rapport de recensement, de délimitation et d'évaluation des propriétés touchées par les travaux d'aménagement du casier hydraulique de Touraba;
  - .la feuille de route des actions à mener pour préparer l'atelier régional.
- Du 03 au 06 Juin 2014 : Participation au séminaire de capitalisation des expériences d'accompagnement de la gestion et de la sécurisation du foncier dans les territoires ruraux d'Afrique de l'Ouest et du Centre organisé par l'AFD.

**PRODUCTION :**

Mémoire de fin d'études à la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques de Bamako portant sur : « La réforme des services de la Superstructure administrative au Mali. »

**LANGUES :**

Ecrites et parlées : Français (bien) Anglais (passable)

Parlées : Bamanan-Malinké

Juillet 2019

## Annexe 4 : CV de l'Expert-Contributeur de l'ONAHA, au Niger - Abdoulaye AMADOU

### ÉTAT CIVIL

- Nom: Amadou Idé
- Prénom: Abdoulaye
- Date de naissance : 26/12/1975
- Lieu : Niamey
- Situation matrimoniale : Marié
- Sexe : Masculin

### PROFIL

Géographe

### CONTACT

- Tél.: (227) 96 53 76 97/83019031
- Email : aamadouide@yahoo.fr

### ÉTUDE SUPERIEURES

- Licence en géographie Humaine en 2004: Université Abdou Moumouni de Niamey
- Baccalauréat du Second Cycle (Option Mathématique et Sciences Naturelles série D) en 1999 au Lycée Saraounia mangou de Dosso.

### DOMAINE EXPERTISE

- Gouvernance foncière
- Politique foncière
- Gestion du foncier rural
- Gestion concertée des ressources naturelles
- Développement durable
- Information, sensibilisation pour une mobilisation sociale
- Cartographie

### FORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Plusieurs formations à Abomey Calavi (BENIN) à kpalimé (Togo)Bonoua (côte d'ivoire)

- Place et rôle du contrôle social dans la consolidation de l'état de droit
- Identification et l'élaboration des dossiers de micro-projets communautaires
- Action civique, contrôle social et de défi du développement
- Gestion et la prévention de l'insécurité alimentaire
- Contribution de la société civile au contrôle de la gestion publique dans un Etat de droit
- Approche Genre et Développement
- Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP)
- Diagnostic Rapide Participatif (DRP)
- Plan de Développement Local (PDL)
- Développement communautaire
- Communication pour un Changement de Comportement

### EMPLOIS PERMANENTS

- **Responsable de la cellule gestion foncière à la direction générale de l'ONAHA :3ans d'expérience**
- Immatriculation des terres des aménagements hydro-agricoles au nom de l'Etat, et la protection des droits des exploitants en leur attribuant des actes fonciers (contrat d'occupation ou bail)
- Examen des acquisitions des terres et des documents liés à la réinstallation dans cadre du Programme Compact du Gouvernement américain à travers la Millennium Challenge Corporation (MCC)
- Supervision des activités foncières et réinstallation de l'aménagement hydro-Agricole de Konni

- Sécurisation foncière de NamardéGoungou( phase pilote ayant abouti a l'élaboration du guide de sécurisation sur un AHA au Niger
- Sécurisation de 08 perimetres (agadez et tahoua) avec des actes fonciers pour les exploitants(contrat d'occupation)
  
- **Chef cellule suivi-évaluation et audit interne à la direction générale: 2ans d'expérience**
- Analyse et validation des résultats définitifs de la campagne agricole d'hivernage et campagne sèche de l'Office;
- Elaboration du programme de travail et de budget annuel 2018 de l'Office ;
  - Conception du système de suivi évaluation de l'ensemble des activités de l'ONAHA;
  - Création de bases de données sur le suivi rizicole et de la polyculture.
  
- **Directeur de périmètre Hydro agricole de N'dounga 2 :3 ans d'expérience**
- Diagnostic continu des périmètres en identifiant les atouts, les contraintes tout en proposant aux exploitants des solutions alternatives, potentielles ou définitives
- Appui aux structures coopératives à identifier les différents domaines d'appui
- Suivi-évaluation des campagnes de production du riz et de la polyculture niveau régional
- Encadrement des producteurs
- La planification et la coordination des activités du périmètre
- Le suivi des stocks des intrants
  
- **Chef section formation au service régional ONAHA de Niamey : 1 an d'expérience**
- Formateur des paysans multiplicateur des semences
- Encadrement des producteurs
  
- **Service civique national à la direction de la mise en valeur de l'ONAHA : 2ans d'expérience**
- Supervision des activités de suivi-évaluation
- Évaluation des campagnes et validation technique des résultats définitifs

## INFORMATIQUE

- Conception de base de données sur Excel et Accès
- Conception de masque de saisie et traitement de données sur Excel
- Utilisation de GPS et ARC GIS

## LANGUES

|                  | <i>Parler</i> | <i>Lire</i> | <i>Écrire</i> |
|------------------|---------------|-------------|---------------|
| <i>Anglais :</i> | Bon           | Bon         | Bon           |
| <i>Haoussa :</i> | Bon           | Bon         | Bon           |
| <i>Zarma:</i>    | Bon           | Bon         | Bon           |

## RÉFÉRENCE :

- **El hadj ALIOU KOURE**, Directeur Général de l'ONAHA,
  - Email : akou54@yahoo.fr
  - Cellulaire : 96963446
- **ELHADJ ADAMOU EKOYE**, conseiller Technique du Directeur Général
  - Email : a.ekoye@yahoo.fr
  - Cellulaire : 96969817



## Annexe 5 : CV de l'Expert-Contributeur de la SAED, au Sénégal : Mouhammadou DIA

### - ETAT CIVIL

Nom : **DIA**  
Prénom : **Mouhammadou**  
Date et lieu de naissance : **15-03-1982 à Saint-Louis**  
Situation matrimoniale : **Marié**  
Adresse : **490, Cité SAED/Ngallèle/Saint-Louis - BP 300**  
Téléphone : **77 655 55 03 / 70 641 26 31**  
E-mail : [mouhammadou\\_dia@hotmail.com](mailto:mouhammadou_dia@hotmail.com)  
[mouhdia@gmail.com](mailto:mouhdia@gmail.com)

### II- ETUDES ET DIPLOMES

- **2007-2008**: DESS (*Master 2 Professionnel*) en Aménagement, Décentralisation, Développement territorial (ADT) à l'**ENEA** de Dakar
- **2004-2006**: Maîtrise de géographie à l'**Université Gaston Berger** (*Mention Espaces et Sociétés Rurales*)
- **2003-2004**: Licence de géographie à l'**Université Gaston Berger** (*Mention Espaces et Sociétés Rurales*)
- **2002-2003**: DEUG II de géographie à l'**Université Gaston Berger** (*Tronc commun*)
- **2001-2002**: DEUG I de géographie à l'**Université Gaston Berger** (*Tronc commun*)

### III- TRAVAUX SCIENTIFIQUES PERSONNELS ET COLLECTIFS.

- **2007-2008**: Mémoire de fin de formation pour le Master 2 à l'**ENEA** portant sur le thème « Décentralisation et gestion intégrée de l'espace : l'exemple du **POAS** de la Communauté rurale de Ross-Béthio » ;
- **2007-2008**: Conduite de travaux individuels ou collectifs (dossiers d'études) durant le Master 2 à l'**ENEA** portant sur les cours de : *Décentralisation Opérationnelle, Théories Spatiales, Droit Administratif Local, Economie de l'Environnement, Planification et Développement Local* ;
- **2004-2006**: Mémoire de maîtrise sur « La dynamique des aménagements hydro agricoles autour du Lac de Guiers et ses impacts sur la gestion de l'espace » ;
- **2003-2004**: Travaux sur les « Enjeux et perspectives économiques dans la Communauté rurale de Gandon » (UV 308 C du module Aménagement) ;
- **2002-2003**: Travaux sur les « Enjeux fonciers du futur aéroport de Diass » (UV d'urbanisme).

### IV- STAGES

- Stage d'initiation aux systèmes d'information géographique sous le logiciel *MapInfo* d'une durée d'un mois à la SAED de Saint-Louis (**Juin 2005**);
- Stage de recherche de 3 mois à la **SAED** pour la rédaction du mémoire de fin de formation portant sur le thème « *Décentralisation et gestion intégrée de l'espace : l'exemple du **POAS** de la Communauté rurale Ross-Béthio* » (**Octobre-décembre 2008**).
- Stage d'initiation au Logiciel de cartographie QGIS en **mai 2018**

### V- EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- **Chargé d'études** à la Division d'Appui aux Collectivités Territoriales (DACT) de la Société Nationale d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (**SAED**) de Saint-Louis depuis **Août 2009** :

- ✚ (de 2009 à 2018) Participation active à l'élaboration des Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) des Collectivités Territoriales (CT) de la Vallée du Fleuve Sénégal et de la Falémé (Département de Bakel), du Lac de Guiers, du Ferlo (Département de Ranérou) et du Dioloff (Département de Linguère) (*Recherche documentaire ; Enquêtes monographiques ; Traitement de données ; Animation d'ateliers de concertation ; formation des acteurs locaux ; conception de modules de formation ; rédaction de drafts et de documents finaux, etc.*).
- ✚ (Depuis 2009) Participation active à l'appui à la mise en application des POAS au niveau des CT bénéficiaires : *mise en place des organes d'application du POAS, identification des investissements nécessaires à la mise en application des POAS, suivi de la réalisation des investissements, conception/validation des outils de suivi des organes d'application du POAS (Com. Zone, CTA, Réseau des animateurs POAS), etc.*
- ✚ (Depuis 2009) Participation active à la mise en œuvre de la Charte du Domaine Irrigué (CDI) au niveau des Communes rurales de la Vallée du Fleuve Sénégal ayant une ouverture sur le domaine irrigué : *campagne de signature de la Charte par les CL, conception/validation du formulaire de dossier d'études CDI, accompagnement des CT dans la signature de l'Engagement de l'Attributaire, etc.*
- ✚ (Depuis 2009) Participation active à la conception et à la mise en place des Outils de Prolongement des POAS des CT (*Parcellaire du Domaine Irrigué, Système d'Information Foncière, Base De Données socio-foncières*) : *phase enquêtes socio-foncières, constitution du Parcellaire et du SIF, diagnostic de la mise œuvre du SIF dans le cadre du PACR et du MCA, AIDEP, ASAMM, etc.*
- ✚ (Mars-Juin 2014) Participation active à la préparation et à la conduite des activités rentrant dans le cadre des ateliers de *capitalisation de deux décennies d'appui à la promotion des outils de gestion foncière dans la VFS* organisés par la SAED en trois étapes entre mars et juin 2014.
- ✚ (2015-2016) Participation active à la conception/validation de documents de référence des Projets AIDEP (Podor) et ASAMM (Matam) financés par l'Agence Française de Développement (AFD) : *TDR processus d'actualisation des POAS, Manuel de procédures FAI, Guide Diagnostic des Filières porteuses, TDR diagnostic des outils fonciers (POAS, CDI, SIF, Unités pastorales).*
- ✚ (Depuis 2017) Participation au processus de mise en œuvre des formalisations foncières (enquêtes socio-foncières) dans les 10 communes du Projet AIDEP (Podor) financé par l'Agence Française de Développement (AFD) : *validation de la démarche méthodologique, formation des acteurs locaux concernés, établissement de la situation de référence, enquêtes de terrain, etc.*
- ✚ (Décembre 2016 – Avril 2017) Participation active au **Programme Scientifique et Technique** porté par la SAED en partenariat avec l'UGB, l'ISRA-BAME et l'ISRA-Fleuve pour la production de connaissances et de référentiels à travers la capitalisation de ses expériences dans les domaines de l'appui à la gestion foncière et territoriale des collectivités locales et de la promotion du partenariat public-privé à travers l'expérience du 3PRD.
- ✚ (Depuis mars 2019) : Participation active à la **phase préparatoire de l'étude de faisabilité** du futur Projet DELTA (*développement économique local et transition agro-écologique dans le Delta du fleuve Sénégal*) qui est financé par l'AFD : élaboration des TDR, cadrage méthodologique, coordination et conduite des activités (en étroite collaboration avec l'Université Gaston Berger de Saint-Louis) au niveau des communes ciblées par l'étude qui s'inscrit également dans la continuité des travaux du **Programme Scientifique et Technique** :
- ✚ (Depuis 2009) Participation, à l'échelle nationale, aux différentes réflexions portant sur le foncier de manière générale, et en particulier sur la mise en œuvre des différents outils de

sécurisation du foncier des communes expérimentés depuis 20 ans par la SAED dans la Vallée du Fleuve Sénégal (POAS, SIF, CDI, Formalisations foncières, etc.).

#### **VI- LANGUES**

- Français : *Parlé, lu, écrit (Très bon niveau)*
- Anglais : *Parlé, lu, écrit (Niveau basique)*
- Pulaar : *Parlé et lu (Très bon niveau)*
- Wolof : *Parlé et lu (Très bon niveau)*

#### **VII- AUTRES APTITUDES :**

- Bonne maîtrise des Logiciels **MICROSOFT OFFICE** (*WORD, POWERPOINT, PUBLISHER et EXCEL*)
- Formations initiales à l'UGB, à l'ENEA et à la SAED sur les logiciels de cartographie (*MAPINFO, QGIS, etc.*)

## **Annexe 6 : CV de l'Expert-Contributeur de la SODAGRI, au Sénégal : Samba Moussa BA**

Samba Moussa Diamody BA

Nationalité : Sénégalaise

Né le 22/10/1962 à Namarel/Podor

Marié et un enfant

Adresse : Cité CSE N79 Sud Foire

Téléphone : +221 772244484/+221 778595456

Email : bafaba786@gmail.com

### **DIPLOMES :**

- Diplôme d'ingénieur en agriculture (École des cadres ruraux de bambey en 1991) :
  - Thème mémoire : Transfert des responsabilités aux organisations paysannes ;
- Maîtrise en sciences économiques à l'Université d'Abidj
- an R C I en 1986 ;
- Baccalauréat : série C, option mathématique 1982.

### **STAGE :**

- Quatre mois (1986) à Adienné (Cote d'Ivoire) ; chargé d'accompagner et d'organiser les coopératives de café ;
- Trois mois à la Division Formation Recherche Développement « DFRD » SAED
  - Accompagnement de la fédération des GIE producteurs de riz de THAGAR ;
- Six mois (1991) à la faculté agronomique du Benin « gestion de l'environnement et promotion des projets intégrés ;

### **EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

- Responsable du volet crédit pour l'émergence des exploitations viables à la SONADER (1987-1988)
  - Chargé de former les formateurs en gestion de commercialisation en vue de susciter l'émergence de véritables professionnels de l'agriculture irriguée ;
- Responsable du volet Aménagement Hydro-Agricole au programme intégré de Podor (PIP) de 1991 à 1994
  - Susciter l'émergence et l'organisation des GIE rizicoles et maraichers,
  - Financement de la production, de l'équipement par un fond d'appui à l'initiative de la base,
  - Appuis méthodologiques nécessaires à leur structuration efficace. Ces appuis leurs permettent d'élaborer des propositions crédibles à soumettre aux autres partenaires impliqués dans l'élaboration des politiques agricoles ;
- Coordonnateur de l'action pour le développement des vallées fossiles de DAHRA de 1994 à 1996
  - Organisation des acteurs autour du programme des vallées fossiles,

- Élaboration et exécution du plan d'action et du budget annuel de l'ONG,
- Coordination, planification et évaluation des activités du Réseau & Promotion des filières agricoles et animales ;
- Coordonnateur du projet NGALENKA-amont
  - Financement KFW (Allemand) de 1997 à 2000,
  - Organisation et suivi des acteurs pour la mise en valeur des cuvettes de Ngalenka nécessité de l'émergence de nouvelles forces sociales susceptibles de porter un projet alternatif ;
- Personne ressource zone Nord (régions nord du Sénégal) pour l'ASPRODEB
  - Organisation et gouvernance des acteurs non étatiques de 2001 à 2003 ;
- Directeur du Réseau des Organisations paysannes et Pastorales du Sénégal RESOP « dont le siège est à Thiès de 2008 à 2010 » ;
- Directeur et représentant de HEKS au Sénégal qui est une ONG internationale Suisse d'appui au développement de 2010 à 2011 ;

Mise en œuvre de la stratégie et politique définies par l'ONG :

- À animer plusieurs ateliers nationaux (MARP, GOUVERNANCE ASSOCIATIVE),
- À diriger plusieurs mouvements associatifs dont la CSCM, IDH qui a plus de 2 700 000 Adhérents,
- De 2012 à 2014, suivi des cours en économie rurale pour le Diplôme d'Étude Approfondie DEA à l'université d'Abidjan :
  - Économie pastorale en Afrique de l'Ouest : cas du Ferlo-Sénégalais
- Trois mois (octobre à décembre 2014) chargé de mise en place des coopératives de producteurs biologiques dans la région de Thiès par AGRECOL AFRIQUE ;
- De Juillet 2015 à nos jours à la SODAGRI /Service Organisation des producteurs

Défis des OP :

- Structuration
- Professionnalisation (à beaucoup travailler dans le foncier pastoral et la vallée du fleuve Sénégal)
- Autonomisation
- Être dans toute la chaîne de valeur

### **LANGUES**

Français : Très bien

Anglais : Moyen

Poular & Wolof : Très bien

**LOISIRS**

Lecture, Télé et internet